



MINISTÈRE  
DES ENSEIGNEMENTS  
MATERNEL ET PRIMAIRE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 10 Porto-Novo  
Tél. : +229 20 21 52 22  
Fax : +229 20 21 52 22  
E-mail : memp.info@gouv.bj

DIRECTION DE L'INSPECTION ET DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUES

# THEMES INCLUSIFS RETENUS DANS LE PLAN ANNUEL D'ANIMATION DES UNITES PEDAGOGIQUES

ANNÉE SCOLAIRE : 2023-2024



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive

THÈME DU 05 JANVIER 2024

MA VISION DU HANDICAP : UNE  
QUESTION D'INDIVIDU OU DE SOCIÉTÉ ?

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**Problème identifié** : La façon de voir un problème détermine souvent les réponses qu'on va y donner. Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation des acteurs éducatifs sur le handicap, ces derniers continuent de ne pas avoir une vision humanisante du handicap et d'ignorer les actions importantes à mener à l'endroit des personnes handicapées. Il est donc important de renforcer leur capacité sur les modèles de perceptions et les actions qu'ils peuvent mener pour une gestion plus valorisante du handicap.

**Thème** : **Ma vision du handicap : une question d'individu ou de société ?**

**Cible** : Les enseignant·e·s des circonscriptions scolaires du Bénin

**Durée** : 02 heures

**Date** : PM

**Pertinence pédagogique** : Tous les enfants, qu'ils soient handicapés ou non, ont droit à l'éducation. Mais ce droit inaliénable n'est pas souvent respecté pour les enfants handicapés à cause de la perception que la société a du handicap. En effet, pendant longtemps, le handicap était perçu comme une tragédie vécue par une personne individuellement. Mais avec l'évolution des droits de l'Homme et surtout des droits des personnes handicapées, cette vision du handicap a changé. Le Bénin, par son adhésion à l'ODD4, se doit de rendre inclusive l'école. Pour réussir cette révolution éducative, il est nécessaire que les enseignants.es s'approprient les modèles de perceptions et les actions importantes à mener pour rendre effective l'éducation inclusive sur toute l'étendue du territoire national. C'est l'objectif visé par ce module.

**Finalité** : Accueil et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**Objectif général** : Renforcer les capacités des enseignant·e·s sur les modèles de perception du « handicap » et la double action à mener pour une inclusion réussie.

**Objectifs spécifiques** :

- 1- Recueillir les perceptions initiales et les besoins en formations/informations des participant·e·s sur les modèles de perception du handicap et la double action de l'inclusion ;
- 2- Découvrir les modèles de perception du handicap ;
- 3- S'approprier les modèles de perception appliqués à l'éducation ;
- 4- Faire le point de ses acquis et trouver des occasions de leur réinvestissement.

**Résultats attendus** :

- 1- Les perceptions initiales et les besoins en formations/informations des participants.es ont été recueillis ;
- 2- Les modèles des perceptions ont été découverts ;
- 3- Les modèles de perception ont été maîtrisés par les participant·e·s ;
- 4- Le point des acquis a été fait et des occasions de réinvestissement ont été identifiées.

## **CONTENUS DE FORMATION**

**Connaissances** :

- Définition de « modèle » ;
- Les modèles de perception : modèle social, médical et médico-social ;
- Les contenus de chaque modèle et leurs implications pour une éducation inclusive ;
- La double action inclusive : action sur l'enfant et sur le système éducatif.

**Habilité** : Maîtrise des modèles de perception du handicap et identification des actions à mener pour une éducation inclusive.

**Attitude** : Changement de comportement dans la perception du handicap.

**Stratégies** : Brainstorming, travail individuel en groupes, plénière recherche documentaire

**Matériel** : Module de formation, polycop, chiffon, craie, couverture kaki, stylo...

## DESCRIPTION DES ACTIVITES

<b>PRE-TEST : Emergence des acquis antérieurs</b>	
<p><b>Objectif spécifique :</b> Recueillir les perceptions initiales et les besoins en formation/information des participant·e·s les modèles de perception du handicap et la double action de l'inclusion.</p> <p><b>Résultats attendus :</b> Les participant·e·s ont fait part de leurs acquis antérieurs et ont exprimé leurs besoins en informations complémentaires</p> <p><b>Stratégie :</b> Brainstorming</p> <p><b>Durée :</b> Dix (10) minutes</p>	<p><b>Consigne :</b> En matière de perception du handicap, 1-Selon toi, que signifie « modèle médical » ? 2-Selon toi, que signifie « modèle social » ? 3-Quel modèle peut mieux profiter aux personnes handicapées ?</p> <p><b>Déroulement :</b> L'animateur·rice lit la consigne et recueille les acquis et les besoins en informations complémentaires des participant·e·s.</p> <p><b>Bilan :</b> L'animateur·rice fait le point des informations consignées au tableau.</p>
<b>ACTIVITE N° 1 : Découverte des modèles de perception du handicap</b>	
<p><b>Objectif spécifique :</b> Découverte des modèles de perception du handicap</p> <p><b>Résultats attendus :</b> Les participant·e·s ont identifié les différents modèles du handicap</p> <p><b>Stratégie :</b> Travail individuel, travail en groupes, plénière.</p> <p><b>Matériel :</b> Stylos, crayons, module de formation et autres documents.</p> <p><b>Durée :</b> 40 min</p>	<p><b>Consigne :</b> Voici deux dialogues (Cf. annexe). Dans chacun d'eux, une sœur handicapée et une non handicapée échangent au sujet du handicap. Tu es invité(e) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jouer le rôle d'une sœur ou à écouter attentivement les deux dialogues ;</li> <li>- Dire le problème qu'ils posent ;</li> <li>- Dire si la solution à ce problème est la même dans les deux dialogues ;</li> <li>- Définir ce qu'on entend par modèle</li> <li>- Remplir le tableau suivant.</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b> L'animateur·rice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désigne 2 participant·e·s qui vont jouer les 2 sœurs lors du premier dialogue</li> <li>- Désigne 2 autres participant.es qui vont jouer les 2 sœurs lors du deuxième dialogue.</li> </ul> <p><b>Bilan :</b> L'animateur·rice fait le point de l'activité menée en mettant en exergue l'essentiel à retenir.</p>
<b>Activité N°2 : Découverte d'autres modèles de perception du handicap</b>	
<p><b>Objectif spécifique :</b> Découvrir d'autres modèles de perception du handicap</p> <p><b>Résultats attendus :</b> Les participant·e·s ont maîtrisé les modèles « médical » et « social » du handicap.</p>	<p><b>Consigne :</b> Dans l'activité 1, tu as découvert deux modèles du handicap : le modèle médical et le modèle social. En te basant sur tes expériences personnelles et tes lectures :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présente d'autres <b>modèles</b> du handicap que tu connais ;</li> <li>- Reconnais-tu l'un de ces modèles dans la société ?</li> <li>- Selon toi, lequel est le plus utile pour la personne handicapée ? Justifie ta réponse.</li> </ul>

<p><b>Stratégies</b> : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif, recherche documentaire, et plénière.</p> <p><b>Matériel</b> : Documents d'accompagnement, craie, chiffons.</p> <p><b>Durée</b> : Trente (30) min</p>	<p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et annonce la durée</p> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait le point de l'activité menée en mettant en relief l'essentiel à retenir.</p>
<p><b>Activité N°3 : Application des modèles de perception du handicap à l'éducation</b></p>	
<p><b>Objectif spécifique</b> : Identifier les modèles de handicap appliqués à l'éducation</p> <p><b>Résultats attendus</b> : Les participant·e·s ont eu une idée des modèles du handicap appliqués à l'éducation.</p> <p><b>Stratégies</b> : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif, recherche documentaire, et plénière.</p> <p><b>Matériel</b> : Documents d'accompagnement, craie, chiffons.</p> <p><b>Durée</b> : 30 min</p>	<p><b>Consigne</b> : Voici deux représentations (Cf. annexe) présentant deux visions quant à l'éducation des enfants handicapés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifie quel modèle du handicap influence chacune des visions.</li> <li>- Selon toi, la vision médico-sociale évoquée dans les activités précédentes permet-elle de proposer des solutions tant au niveau de l'enfant que du système éducatif ?</li> <li>- Dédus-en deux actions capitales à mener pour l'inclusion scolaire.</li> </ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et annonce la durée.</p> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait le point de l'activité menée en mettant en relief l'essentiel à retenir.</p>
<p><b>POST –TEST : Point des acquis</b></p>	
<p><b>Objectif spécifique</b> : Faire le point des acquis.</p> <p><b>Résultats attendus</b> : Les participant·e·s ont fait le point de leurs acquis.</p> <p><b>Stratégie</b> : travail individuel</p> <p><b>Durée</b> : 10 min</p>	<p>Voici une liste de quelques affirmations ;</p> <p><b>Consigne</b> : Ecris MM ou MS devant chacune de ces affirmations (MM= modèle médical et MS = modèle social)</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1-Si tu fais beaucoup d'efforts, tu pourras être normal·e.</li> <li>2-Nous voyons ce que tu peux faire, et non ce que tu ne peux pas faire.</li> <li>3-Si nous t'opérons, tu pourras marcher à nouveau.</li> <li>4- Travaille à ton propre rythme.</li> <li>5-Tu as besoin de voir un ophtalmologue.</li> <li>6- Cette école doit être rendue accessible.</li> </ol> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et annonce la durée.</p> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait la synthèse des acquis.</p>

**Message à retenir** :

*Pour répondre aux besoins des personnes handicapées, il faut un travail aussi bien sur la personne handicapée que sur son environnement.*

## ANNEXES

### Dialogue 1

Sœur non handicapée	Sœur handicapée
Je suis vraiment impatiente d'aller à la fête ce samedi chez tantine. Cela fait tellement de temps que nous n'avons pas vu la famille. Je me réjouis de voir nos cousines. Pas toi ?	Si. Je suis impatiente. J'aime les occasions où toute la famille se retrouve. Mais je ne suis pas sûre que je puisse venir.
Avec ton handicap, c'est vrai que c'est difficile.	C'est vrai. Il y a tellement de choses auxquelles je dois penser avant de pouvoir sortir de la maison. Tu vois, à cause de mes jambes paralysées, et aussi de mes crises d'épilepsie.
Oui, ce n'est pas facile. Tu ne peux pas marcher.	J'ai bien mes béquilles, mais c'est fatigant de les utiliser toute la journée. Et puis, c'est difficile pour moi de prendre le minibus jusqu'au village.
Rappelle-toi que le docteur a dit que quand tu seras opérée, tout ira mieux.	Oui, je l'espère. Sans doute, tout redeviendra comme avant.
En attendant, peut-être que cela vaut mieux pour toi de rester à la maison. Tu verras la famille à une autre occasion.	Oui tu as sans doute raison. Je n'ai pas le choix.

### Dialogue 2

Sœur non handicapée	Sœur handicapée
Je suis vraiment impatiente d'aller à la fête ce samedi chez tantine. Cela fait tellement de temps que nous n'avons pas vu la famille. Je me réjouis de voir nos cousines. Pas toi ?	Si. Je suis impatiente. J'aime les occasions où toute la famille se retrouve. Mais je ne suis pas sûre que je puisse venir.
Tu veux dire que c'est difficile pour toi d'aller jusqu'à leur maison ?	Oui, il y a la question du minibus. Parfois, les chauffeurs ne veulent pas me prendre parce que mes jambes sont paralysées... Et puis, une fois au village, je dois marcher avec mes béquilles jusqu'à la maison de tantine, alors que la route est tellement mauvaise.

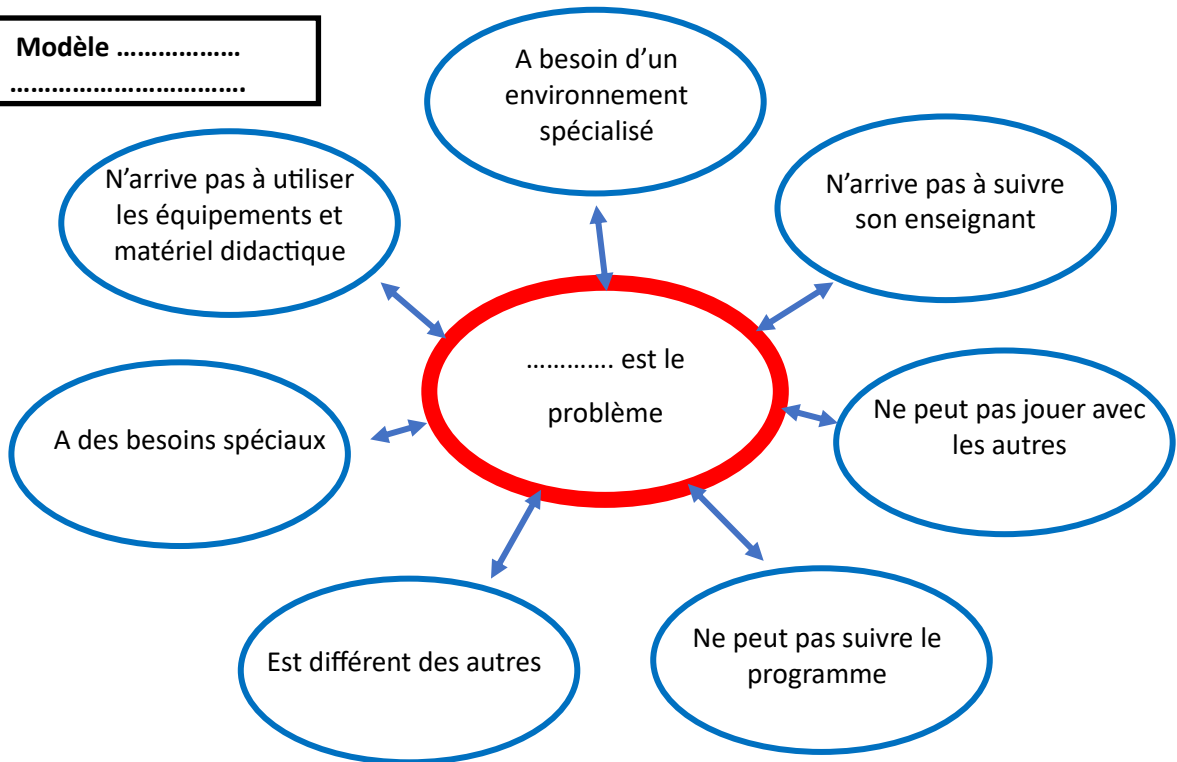
Oui, c'est vrai. J'ai déjà vu que les chauffeurs n'acceptent pas toujours de prendre les personnes handicapées.	Et oui...
Bon allez, viens ! On va se débrouiller... On expliquera tout cela au chauffeur. Et tu pourras marcher à ton rythme jusqu'à la maison de tantine. On a le temps !	Oui tu as raison ! C'est parti pour la fête !

**Tableau à remplir (activité 1)**

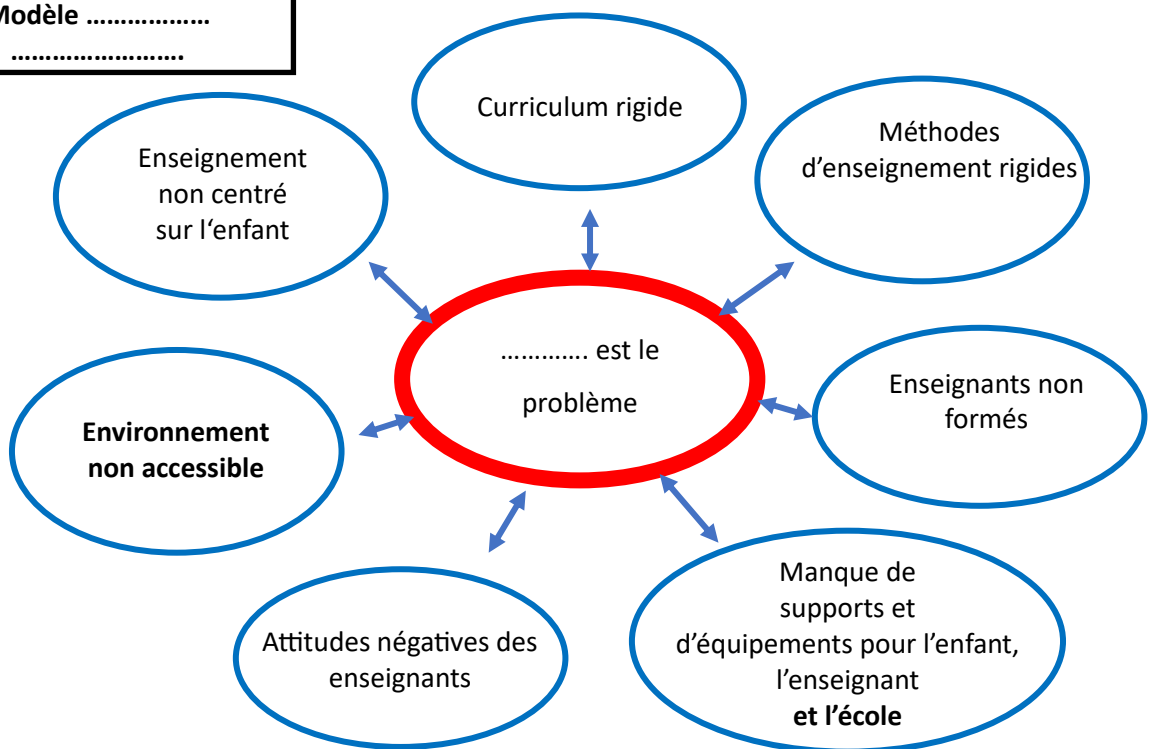
	<b>Dialogue 1</b>	<b>Dialogue 2</b>
Situation		
Difficultés		
Solutions		
Qui donne les solutions		
MODELE		

Représentations de la perception de l'éducation des enfants handicapés

Modèle .....  
.....



Modèle .....  
.....





## ELEMENTS DE REPOSES

### PRE-TEST :

1-Le modèle médical est le modèle de perception selon lequel la solution au problème de la personne handicapée doit provenir de l'intervention d'un spécialiste de la médecine

2-Le modèle social est le modèle de perception selon lequel la solution au problème de la personne handicapée proviendra de l'environnement social de la personne handicapée

3- Le modèle le plus indiqué est le modèle médico-social. C'est un modèle de perception selon lequel la solution au problème de la personne handicapée sera double : elle doit provenir à la fois de l'intervention d'un spécialiste de la médecine ou du paramédical et de l'environnement social de la personne handicapée.

### Activité N° 1

- Les problèmes posés par les deux dialogues :

Dans le premier dialogue, le handicap est seulement une question médicale. Dans le deuxième le handicap est vu comme une question environnementale et sociétale. Les deux modèles semblent être opposés.

- Non, la solution à ce problème n'est pas la même dans les deux dialogues

**Justification :** Dans le premier dialogue, la solution proposée est une intervention médicale dont la réussite offrira à la sœur handicapée la solution à son problème. Ce modèle médical voit dans le handicap une tragédie personnelle qui limite la faculté de la personne handicapée à participer aux activités courantes de la société. Dans le dialogue 2, la solution de la sœur handicapée provient de l'accompagnement dont elle bénéficiera de son entourage. Avec ce modèle social du handicap, il ne s'agit plus d'envisager le handicap comme une tragédie personnelle vécue par la victime, mais de s'intéresser à la manière dont l'environnement social dans lequel les personnes handicapées doivent vivre, intervient pour les exclure d'une participation intégrale.

- **Définition de modèle :** Un modèle est un cadre qui explique la réalité, une façon de voir un problème. C'est aussi notre approche à un problème.

- **Remplissage du tableau :**

	Dialogue 1	Dialogue 2
Situation	Rendre visite à la tante	Rendre visite à la tante
Difficultés	La sœur handicapée ne peut pas marcher	Les chauffeurs de bus n'acceptent pas les personnes handicapées. La mauvaise route ne facilite pas le déplacement de la sœur handicapée.
Solutions	Opération chirurgicale	Sensibilisation Marcher au rythme de la personne handicapée

Qui donne les solutions	Médecin	La sœur
MODELE	MEDICAL	SOCIAL

## **Activité N°2**

- D'autres modèles du handicap

Dans le domaine du handicap, il existe plusieurs modèles. Par exemple le modèle traditionnel, le modèle religieux, le modèle basé sur l'approche droit, etc..... Nous allons focaliser notre attention sur les modèles social, médical et médico- social (confer apport d'information pages 30-31, manuel de sensibilisation)

- Oui.
- C'est le modèle médico-social qui est le plus utile pour la personne handicapée parce que cette approche permet de combiner l'approche médicale et l'approche sociale et garantit de ce fait une résolution du problème de l'enfant handicapé.

## **Activité N°3**

-Soit l'enfant handicapé peut être vu comme le problème, ce qui implique le modèle médical  
 -Soit le système éducatif peut être vu comme le problème, ce qui implique le modèle social  
 -La vision médico-sociale de l'éducation permet de proposer des solutions tant au niveau des enfants que du système éducatif (confer image page 31 du document de sensibilisation)

- Deux actions à mener
  - Agir sur l'enfant pour lever tous les obstacles à son éducation et à la satisfaction de ses besoins (enseignant·e spécialisé·e et équipement spécialisé lorsque c'est nécessaire, motivation de l'enfant pour se redonner confiance et si possible l'intervention médicale)
  - Agir sur le système éducatif (curriculum et méthode centrés sur l'enfant, flexibilité dans l'exécution des tâches pédagogiques, attitudes positives vis-à-vis des enfants handicapés, formation et accompagnement des enseignants.es, résolution des problèmes d'accessibilité etc.)

## **Post test**

- 1-Si tu fais beaucoup d'efforts, tu pourras être normal·e. MM
- 2-Nous voyons ce que tu peux faire, et non ce que tu ne peux pas faire. MS
- 3-Si nous t'opérons, tu pourras marcher à nouveau. MM
- 4- Travaille à ton propre rythme. MS
- 5-Tu as besoin de voir un ophtalmologue. MM
- 6- Cette école doit être rendue accessible. MS

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive.

THÈME DU 19 JANVIER 2023

QU'EST-CE QUI FAIT OBSTACLE À  
LA PARTICIPATION SOCIALE DES  
PERSONNES HANDICAPÉES ?

ANNÉE SCOLAIRE 2023- - 2024



**Problème identifié :** Nombre d'apprenants.es éprouvent des difficultés à intégrer les écoles ordinaires faute de soutien ou de facilitation des autres personnes avec qui ils vivent.

**Thème : Qu'est-ce qui fait obstacle à la participation sociale des personnes handicapées ?**

**Cible :** Les enseignant·e·s des régions pédagogiques

**Pertinence pédagogique :**

De plus en plus, l'inclusion scolaire des enfants handicapés retient l'attention des gouvernants et des acteurs impliqués dans la gestion des systèmes éducatifs. Malgré toutes les bonnes intentions, les dispositions pratiques et les nombreuses initiatives au profit de cette catégorie de personnes, la question de leur discrimination et de leur stigmatisation se pose encore, parfois avec une certaine acuité. Même si certaines barrières semblent être brisées en ce qui concerne le regard porté sur ces personnes, le vœu de leur participation sociale effective reste confronté à des difficultés. Il en est de même pour les enfants handicapés dans nos écoles. Le présent module est initié en vue d'explorer avec les enseignants.es les facteurs bloquants d'une éducation inclusive et d'envisager des approches de solution.

**Finalité :** Accueil et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**Objectif général :** S'approprier les types de barrières et les actions de facilitation y afférentes.

**Objectifs spécifiques :**

De façon concrète, les participant·e·s doivent :

- Comprendre les concepts de « barrière » et de « facilitateur » ;
- Répertorier les types de barrières ;
- Inventorier quelques actions de facilitation en vue de la participation sociale effective des enfants handicapés à l'école et des personnes handicapées en général.

**Résultats attendus**

Les participants.es ont :

- Compris les concepts de « barrière » et de « facilitateur » ;
- Répertorié les types de barrières ;
- Inventorié quelques actions de facilitation en vue d'assurer l'effectivité de la participation sociale des personnes handicapées ;

**Durée : 2 heures**

**Matériel :** Dictionnaires (spécialisés ou généraux), documents à lire, cas à étudier, apports d'informations.

## DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

<b>Pré-test : Représentations initiales et besoins en informations</b>	
<p><b>Objectifs Spécifiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire le point des perceptions initiales des participants.es sur les concepts relatifs aux facteurs de participation sociale des personnes handicapées.</li> <li>- Recueillir leurs besoins en informations complémentaires.</li> </ul> <p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les participants.es ont dit leurs perceptions initiales sur les concepts de « barrière », de « facilitateur » et les types de barrières ;</li> <li>- Ils ont exprimé aussi leurs besoins en informations complémentaires.</li> </ul> <p><b>Durée :</b> 15 minutes</p> <p><b>Modalité :</b> Questionnaire en ligne</p> <p><b>Matériel :</b> Tableau, craie, chiffon, marqueurs.</p>	<p><b>Tâche :</b></p> <p>Tu as certainement des idées sur quelques concepts relatifs aux facteurs de participation sociale des personnes handicapées à savoir : barrières, types de barrières et facilitateurs.</p> <p><b>Consigne :</b> On te demande de dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ce que tu comprends de : « barrière » et « facilitateur » ;</li> <li>- Les types de barrière que tu connais ;</li> <li>- Tes besoins en informations complémentaires.</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b> L'animateur·rice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprécise la tâche et la consigne ;</li> <li>- S'assure qu'elle est comprise de tous ;</li> <li>- Accorde le temps nécessaire à la réalisation de l'activité ;</li> <li>- Laisse les participants.es travailler librement ;</li> <li>- Recense les besoins en informations complémentaires.</li> </ul> <p><b>Bilan :</b> L'animateur·rice fait le point de l'activité.</p>
<b>Activité 1 : Clarification conceptuelle</b>	
<p><b>Objectifs spécifiques :</b> Définir les concepts relatifs aux facteurs de participation sociale des personnes handicapées.</p> <p><b>Résultats attendus :</b> Les participant·e·s ont défini correctement les concepts de « barrière » et de « facilitateur ».</p> <p><b>Stratégies :</b> Travail individuel, de groupe et plénière.</p> <p><b>Matériel :</b> Dictionnaire, document à exploiter, culture personnelle.</p> <p><b>Durée :</b> 30 min</p>	<p><b>Tâche :</b> Tu as à ta disposition du matériel à exploiter : dictionnaire, imprimés distribués. Tu es invité (e) à définir les concepts relatifs aux facteurs de participation sociale des personnes handicapées.</p> <p><b>Consigne :</b> On te demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les concepts de : « barrière » et « facilitateur » ;</li> <li>- Dégager le lien entre ces deux concepts.</li> </ul> <p><b>Déroulement :</b> L'animateur·rice :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprécise la tâche et la consigne ;</li> <li>- S'assure qu'elle est comprise de tous ;</li> <li>- Accorde le temps nécessaire à la réalisation de l'activité ;</li> <li>- Fait respecter les stratégies de travail ;</li> <li>- Organise la plénière</li> </ul> <p><b>Bilan :</b> L'animateur·rice fait la synthèse des échanges sur l'activité.</p>

## Activité 2 : Établissement du répertoire des types de barrières et des actions de facilitation envisageables

**Objectifs spécifiques :** Répertorier les types de barrière à la participation des personnes handicapées.

**Résultats attendus :** Les participant·e·s ont établi le répertoire des types de barrière à la participation des personnes handicapées.

**Stratégies :** Travail individuel, de groupe et plénière.

**Matériel :** Tableau modèle, apports d'informations.

**Durée :** 60 min

**Tâche 1 :** Voici une liste présentant des facteurs pouvant constituer des obstacles ou des facilitateurs aux personnes handicapées.

- 1- Les attitudes des personnes de l'entourage (écoliers, enseignants, familles, amis, ...)
- 2- Les supports d'informations (accès, qualité de l'info, sous-titrage ; TIC : téléphone portable ; radio, ordinateur, télévision)
- 3- L'accessibilité physique du bâtiment ;
- 4- L'image que la personne handicapée a d'elle-même ;
- 5- Les modes de participation aux prises de décisions.

**Consigne :** On te demande de :

- Reproduire le tableau 1 mis à ta disposition (Cf. annexe) ;
- Evoquer dans ce tableau ce qui caractérise chaque facteur en termes d'obstacle ou de facilitateur.

**Tâche 2 :** Voici les types de barrières couramment évoqués :

- 1- Barrières physiques ;
- 2- Barrières liées aux moyens de communications et de transport ;
- 3- Barrières institutionnelles ;
- 4- Barrières liées aux attitudes.

**Consigne :** On te demande de :

- donner des exemples d'obstacles pour chaque type de barrière en te situant dans le contexte scolaire ;
- Proposer des actions de facilitation pour lever ou réduire ces obstacles.

NB : Remplir le tableau 2 en annexe à cet effet.

**Déroulement :** L'animateur·rice :

- Reprécise la tâche et la consigne ;
- S'assure qu'elle est comprise de tous ;
- Distribue les fiches du tableau à remplir
- Accorde le temps nécessaire à la réalisation de l'activité ;
- Fait respecter les stratégies de travail ;
- Organise la plénière.

**Bilan :** L'animateur·rice fait la synthèse des échanges sur l'activité.

**Post-test :** Faire le point des progrès réalisés par chaque participant·e

<p><b>Objectif spécifique :</b> Faire intégrer les acquis des activités menées.</p> <p><b>Résultats attendus :</b> Les participant·e·s ont fait le point des activités menées.</p> <p><b>Stratégies :</b> Travail individuel</p> <p><b>Matériel :</b> Résultats des activités réalisées</p> <p><b><u>Durée</u> :</b> 15 min</p>	<p><b>Tâche :</b> Tu viens de réaliser une tâche sur ce qui fait obstacle à la participation sociale des personnes handicapées.</p> <p><b>Consigne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cite deux barrières qui font obstacles à la participation sociale des personnes handicapées ;</li> <li>- Propose deux actions de facilitation aux fins d’y remédier.</li> </ul> <p><b>Bilan :</b> L’animateur·rice fait la synthèse des activités menées et met l’accent sur les actions quotidiennes à mener en vue de faciliter la participation des élèves handicapés à la vie scolaire.</p>
---	---

## ANNEXES

TABLEAU 1 : (Activité 2)

<b>Facteurs</b>	<b>Obstacles</b>	<b>Facilitateurs</b>
Les attitudes des personnes de l'entourage (écoliers, enseignants, familles, amis...)		
Les supports d'informations (accès, qualité de l'info, sous-titrage ; TIC : téléphone portable ; radio, ordinateur)		
L'accessibilité physique du bâtiment		
L'image que la personne handicapée a d'elle-même		
Les modes de participation aux prises de décisions		



TABLEAU 2 : Les types de barrière et facilitation (Activité 2)

Types de barrières	Exemples d'obstacles en milieu scolaire	Actions de facilitation
Barrières physiques		
Barrières liées à la communication et aux transports		
Barrières institutionnelles		
Barrières liées aux attitudes		

## Éléments de réponse

### **Pré-test : Représentations initiales et besoins en informations**

- Réponses variables sur les représentations initiales des participant·e·s ;
- Les besoins en informations des participant·e·s sont affichés/notés au tableau.

### **Activité 1 : Clarification conceptuelle**

**Barrière** : C'est un obstacle, une attitude, un environnement, une législation, etc. qui peut empêcher une personne handicapée de profiter de tous ces droits. (Se référer aux résultats des activités relatives à la séquence 2, page 49 du manuel de sensibilisation).

**Facilitateur** : C'est en quelque sorte un produit, un équipement, un programme et un service proposés à une personne handicapée afin de l'aider à jouer ses fonctions sociales.

Des outils existent pour mesurer la qualité de l'environnement. Ces outils nous renseignent sur les situations ou facteurs pouvant constituer des facilitateurs ou des obstacles suivants qu'ils sont des soutiens ou des barrières. (Voir les propositions mises à la disposition des participants).

**Lien entre les deux concepts** : ils sont antinomiques l'un par rapport à l'autre.

### **Activité 2 : Établissement du répertoire des types de barrière et des actions de facilitation envisageables**

Les barrières empêchent une personne handicapée de profiter de tous ses droits. Voici les principaux types de barrière :

- Barrières physiques : cela inclut les barrières environnementales, notamment dans les infrastructures. Ex : absence de rampes d'accès, d'une signalisation tactile, hauteur des guichets, etc.
- Barrières liées aux informations : tant la forme que le contenu de l'information peuvent être une barrière. Ex : petites écritures, contraste de couleur, interprétation en langue des signes, braille, langage simple pour les personnes avec déficiences intellectuelles ;
- Barrières institutionnelles : cela inclut les lois et les pratiques qui ne permettent pas l'accès des personnes handicapées. Exemple : droit de vote, droit d'être enseignant, etc. ;
- Attitudes : une barrière importante est l'attitude des personnes en raison des préjugés et mythes relatifs au handicap, du manque de sensibilisation, etc.

Pour plus de détails, se référer au manuel de sensibilisation des acteurs éducatifs sur le handicap et l'éducation inclusive.

### **Post-test : Faire le point des progrès réalisés par chaque participant·e**

- Se référer aux résultats des activités 1 et 2.

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive

THÈME COMPLEMENTAIRE

(utile pour l'animation du thème du 19 janvier 2024)

COMMENT FAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ  
POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ?

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**Problème identifié** : L'accueil des enfants à besoins spécifiques dans des salles de classe ordinaire en vue de leur garantir l'éducation nécessite d'indispensables dispositions à prendre pour rendre possible leur accessibilité.

**Thème n° 6** : Comment doit-on faire de l'accessibilité pour les personnes handicapées ?

**Cible** : Les enseignant·e·s des circonscriptions scolaires du Bénin.

**Date** : PM

**Durée** : 02 heures

**Pertinence pédagogique** : La Constitution Béninoise du 11 décembre 1990 dispose en son Article 12 : « *L'État et les collectivités publiques garantissent l'éducation des enfants et créent les conditions favorables à cette fin.* » C'est dire donc que le droit à l'éducation est un droit fondamental reconnu à tous les enfants béninois y compris ceux à besoins spécifiques. Or pour faciliter l'accès des enfants handicapés en milieu scolaire, les acteurs du système éducatif se doivent de maîtriser le concept d'accessibilité. Aussi convient-il qu'ils adaptent l'environnement scolaire aux types de déficience pour une meilleure prise en compte des enfants handicapés dans les écoles ordinaires. C'est la raison d'être du présent module.

**FINALITÉ** : Accès et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**Objectif général** : Les participant·e·s s'approprient la notion d'accessibilité des personnes handicapées et les normes et standards de sa mise en œuvre.

**Résultat attendu** : La notion d'accessibilité des personnes handicapées et sa mise en place sont maîtrisées par les participant·e·s.

**Objectifs spécifiques** : Amener les participant·e·s à :

- clarifier le concept d'accessibilité ;
- définir les types d'accessibilité ;
- donner les normes et principes de l'accessibilité ;
- adapter l'environnement scolaire aux types de déficience.

**Résultats attendus** : Tous les enseignant·e·s ont maîtrisé :

- ✓ le concept d'accessibilité ;
- ✓ les différentes formes d'accessibilité ;
- ✓ les normes et principes d'accessibilité et
- ✓ comment adapter l'environnement scolaire aux types de déficience.

**Contenu de formation** :

**Connaissances** : définition du concept d'accessibilité, les différentes formes d'accessibilité, les normes et principes d'accessibilité.

**Habilité** : Savoir-faire de l'accessibilité pour les personnes handicapées

**Attitude** : souci constant de diminuer les situations de handicap des enfants porteurs de déficience.

**Stratégies** : brainstorming, travail individuel, travail en groupe, travail collectif.

**Matériel** : module de formation ; support complémentaire en rapport avec l'accessibilité ; fiche d'aménagement des écoles, couverture kaki, marqueurs, scotch, stylo, tableau, craie, chiffon, tout autre matériel concourant à un bon déroulement de la formation.

**Pré-test** : Recueillir les premières représentations des participant·e·s sur comment faire de l'accessibilité aux personnes handicapées et leurs besoins en informations.

**SITUATION -PROBLÈME** : L'école primaire publique Vivotin à vocation inclusive est retenue par la mairie pour la construction d'un module de trois classes et des cabines de toilette. Pour savoir comment rendre accessibles ces modules, l'entrepreneur Azognon se rapproche de madame Fifamè BIO, la jeune directrice qui réagit en ces termes : « Peu m'importe l'accessibilité. Construisez seulement ces modules comme à l'ordinaire. L'important est que nous ayons des salles de classe et des toilettes. ».

<p><b>Objectif</b> : Faire le point des connaissances antérieures des participant·e·s sur le thème et recueillir leurs attentes.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : Les participant·e·s ont fait part de leurs connaissances sur comment faire l'accessibilité pour les personnes handicapées et ont exprimé leurs attentes.</p> <p><b>Durée</b> : 15 minutes.</p> <p><b>Stratégie</b> : Brainstorming</p> <p><b>Matériel</b> : Tableau, craie, chiffon</p>	<p><b>Libellé</b> : Tu as certainement entendu parler de l'accessibilité des personnes handicapées.</p> <p><b>Consigne</b> : On te demande :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>☞ d'identifier le problème fondamental que pose cette situation ;</li><li>☞ de dire ce que tu sais des principes et des normes de l'accessibilité ;</li><li>☞ de choisir une déficience et de donner un exemple d'accessibilité ;</li><li>☞ d'exprimer tes besoins en informations complémentaires.</li></ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et recueille les acquis et les besoins en informations complémentaires des participant·e·s.</p> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait le point des informations consignées au tableau.</p>
---	--

### **Activité N° 1 : Clarification conceptuelle et les diverses formes de l'accessibilité.**

<p><b>Objectif spécifique</b> : Définir le mot accessibilité, et en identifier les différentes formes.</p> <p><b>Résultats attendus/</b> Les participant·e·s :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ont défini le concept d'accessibilité ;</li><li>➤ en ont identifié les différentes formes.</li></ul> <p><b>Stratégie</b> : Travail individuel, travail en groupes, travail collectif.</p> <p><b>Matériel</b> : Stylos, crayons, cahier, dictionnaire électronique.</p> <p><b>Durée</b> : 30 minutes.</p>	<p><b>Libellé</b> : Komlangan, un jeune instituteur AME fraîchement muté dans une école à vocation inclusive a du mal à appréhender le concept d'accessibilité ainsi qu'à en lister les différents types. Tâche : Etant dans la même école que lui, vous vous portez volontaire pour l'aider.</p> <p><b>Consigne</b> : Vous êtes invités à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Définir le concept d'accessibilité ;</li><li>➤ Identifier les types d'accessibilité.</li></ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et recueille les définitions et les diverses formes d'accessibilité proposées par les participant·e·s.</p>
---	---

	<b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait le point de l'activité menée en mettant en exergue l'essentiel à retenir.
--	--

### **Activité N°2 : Normes et principes d'accessibilité**

<p><b>Objectif spécifique</b> : S'approprier les normes et principes de l'accessibilité des personnes handicapées.</p> <p><b>Résultats attendus</b> : Les participant·e·s ont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Identifié les normes d'accessibilité ;</li> <li>➤ Identifié les principes d'accessibilité.</li> </ul> <p><b>Stratégies</b> : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif et recherche documentaire.</p> <p><b>Matériel</b> : Dictionnaire électronique, images APCU, craie, chiffons, cahier de notes.</p> <p><b>Durée</b> : trente (30) minutes</p>	<p><b>Libellé</b> : Kaïvi utilise une chaise roulante. Elle va à l'école de son village avec ses amis. Sa classe n'a pas d'accès pour les chaises roulantes. Elle ne peut donc passer avec sa chaise, elle rampe pour rejoindre sa place qui est au fond de la salle de classe. Elle a souvent du mal à s'y rendre à cause de l'étroitesse de la voie et des affaires de ses camarades qui la jonchent.</p> <p><b>Tâche</b> : En t'appuyant sur les illustrations de l'approche APCU (Atteindre, Pénétrer, Circuler, Utiliser) mises à ta disposition,</p> <p><b>Consigne</b> : On te demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'identifier les normes et les principes de l'accessibilité physique des personnes handicapées motrices, visuelles et auditives ;</li> </ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne, attribue un cas de déficience à chaque groupe et fait le point de chaque production à la fin des travaux.</p>
--	---

### **Activité N°3 : Adaptations de l'environnement scolaire aux différents types de déficience.**

<p><b>Objectif spécifique</b> : Aider les enseignant·e·s à faire les adaptations nécessaires dans les classes en fonction de chaque type de déficience.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : Les enseignant·e·s ont fait les adaptations nécessaires dans les classes en fonction de chaque type de déficience.</p> <p><b>Durée</b> : 45 min.</p> <p><b>Stratégie</b> : travail individuel, travail en groupe et travail collectif.</p> <p><b>Matériel</b> : Étude des cas A, B, C et D du manuel de formation aux pratiques éducatives et pédagogiques en inclusion</p>	<p><b>Libellé</b> : Tu as à ta disposition les quatre cas soumis à ton analyse.</p> <p><b>Consigne</b> : On te demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de prendre connaissance de chaque cas ;</li> <li>- d'analyser chacun d'eux ;</li> <li>- d'imaginer d'autres difficultés d'ordre ergonomique que peut/peuvent rencontrer cet/ ces apprenants ;</li> <li>- de proposer des adaptations à faire dans la classe ;</li> <li>- de compléter le tableau en annexe présentant les types de déficience avec</li> </ul>
--	---

scolaire (Guide du formateur), Pages 50 et 51 ; couverture kaki marqueurs.	les adaptations spécifiques liées à l'environnement scolaire. <b>Déroulement</b> : L'animateur·rice lit la consigne et explique aux participant·e·s qu'ils·elles feront l'activité debout, allant de groupe en groupe pour compléter la production de l'équipe précédente.
--	---

Types de déficience		Adaptations spécifiques à l'environnement
Déficience motrice		
Déficience visuelle	Mal voyant	
	Non voyant	
Déficience auditive	Mal entendant	
	Non entendant	
Déficience intellectuelle		

**Post-test** : Bilan des apprentissages.

<p><b>Objectif spécifique</b> : Faire le point des acquis de chaque participant.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : chaque participant·e fait le bilan de ses apprentissages.</p> <p><b>Durée</b> : 10 min.</p> <p><b>Stratégie</b> : travail individuel</p> <p><b>Matériel</b> : papier, stylo à bille.</p>	<p><b>Libellé</b> : Te voici à la fin de ce module de formation sur comment faire de l'accessibilité des personnes handicapées.</p> <p><b>Consigne</b> : On te demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ de dire ce que tu sais des principes et des normes de l'accessibilité ;</li> <li>☞ de choisir une déficience et de donner un exemple d'accessibilité.</li> </ul>
--	--

## ÉLÉMENTS DE RÉPONSES

- ☞ **Pré-test** Cette situation pose le problème de l'ignorance/la banalisation de l'accessibilité dans la mise en place des infrastructures scolaires ;
- ☞ Réponses variables

## ACTIVITÉ N° 1 : Clarification conceptuelle et les divers types de l'accessibilité.

### 1-Définition :

Enjeu essentiel, l'accessibilité consiste à garantir à chaque individu, qu'il soit valide ou porteur d'un handicap, la possibilité de comprendre un espace, de s'y intégrer et d'interagir avec son contenu. En d'autres termes, l'accessibilité est un concept large qui englobe la facilité d'utilisation des environnements, des infrastructures, des équipements et des ressources par les personnes handicapées. Les environnements incluent les espaces physiques tels que les écoles, les aires et terrains de jeux et les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène. Les infrastructures et équipements incluent des éléments tels qu'une pompe, un puits ou du mobilier

scolaire dans une salle de classe. Dans le contexte scolaire, les ressources comprennent les livres et autres matériels d'enseignement/apprentissage/évaluation ainsi que les ordinateurs, les logiciels et les services Internet lorsqu'ils sont disponibles. Dès lors, quels sont les types d'accessibilité que nous pouvons rencontrer ?

## 2- Les types d'accessibilité

L'accessibilité est un terme initialement relatif au monde du handicap, des enfants ou des personnes âgées, puis étendu à l'ensemble des citoyens et utilisé pour désigner l'accès aux domaines suivants :

**Physique**, la liberté de déplacement dans l'espace ;

**Éducatif**, le droit à une scolarisation ;

**Civique**, le droit de vote ;

**Culturel**, pouvoir développer sa culture ;

**Numérique**, adaptation des systèmes numériques, dont les sites web, aux différents types de handicap, développement d'outils spécifiques tels que la loupe. Cette situation de handicap concerne toute personne empêchée en raison d'une altération de ses fonctions psychiques, mentales, cognitives, sensorielles et/ou physiques de manière substantielle, durable ou définitive.

Il peut s'agir d'individus malvoyants, sourds et s'exprimant avec la langue des signes, lisant en braille, totalement aveugles ou encore de personnes à mobilité réduite et en fauteuil roulant. Toutes ces catégories de personnes ont le droit d'avoir accès aux garanties fondamentales reconnues à tous les citoyens. Cela exige de satisfaire aux normes et standards d'accessibilité des différents locaux recevant du public et espaces publics, l'objectif étant de rendre ces endroits accessibles aux personnes handicapées.

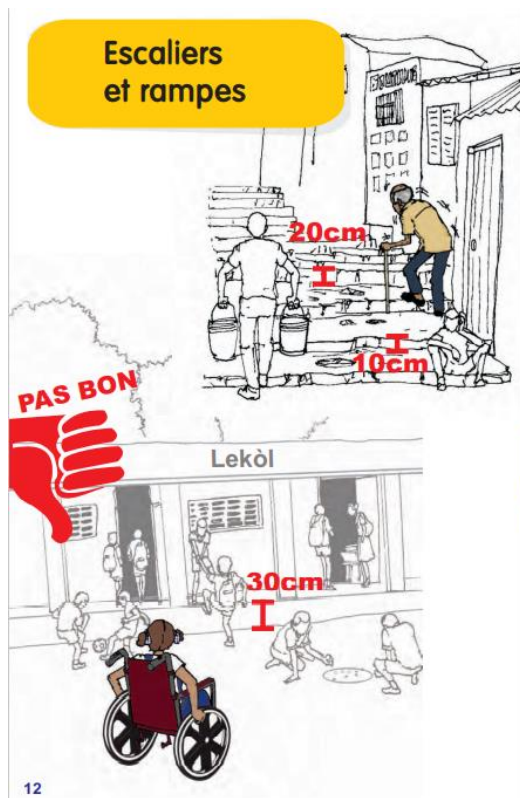
Quant aux normes pour les Personnes à Mobilité Réduite/PMR, elles définissent le degré d'accessibilité pour les personnes handicapées. Ces dernières doivent pouvoir accéder aux bâtiments d'habitation et aux zones ouvertes au public. Dans ce sens, voici quelques éléments à retenir au sujet des principales normes PMR :

**Accessibilité des bâtiments aux fauteuils roulants** : l'accès handicapé implique que tous les bâtiments publics puissent accueillir les personnes en fauteuil roulant. Ces lieux doivent leur être accessibles facilement, notamment grâce à une rampe conçue à cet effet. Les normes d'accessibilité pour personnes handicapées définissent la présence d'un ascenseur ou élévateur ainsi que les largeurs imposées des portes d'accès. La présence d'escalier ne suffit donc pas en matière d'accessibilité ; L'accessibilité selon l'approche **APCU (Atteindre, Pénétrer, Circuler et Utiliser)** est :

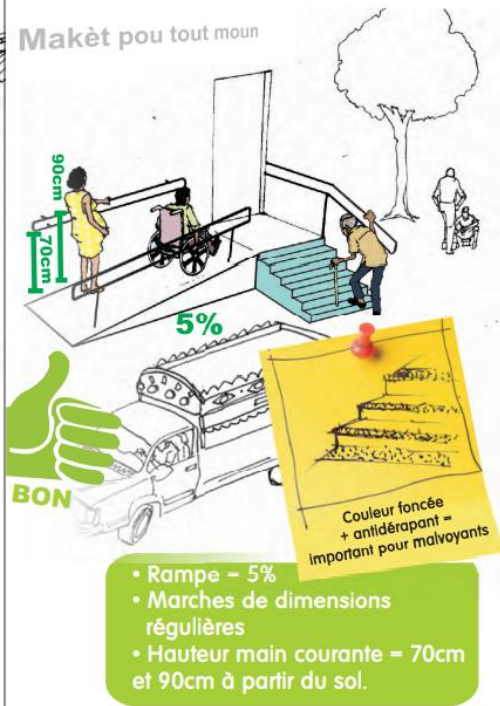
**A- la possibilité de circuler dans la communauté pour joindre un service depuis notre maison.** (ATTEINDRE) Potentiellement compromise par les trottoirs, pentes, transports signalétiques, éclairage etc.



**PLANCHE N°1 : ATTEINDRE**



12



HANDICAP INTERNATIONAL ATLAS



13

**B- La possibilité de rentrer dans les lieux (PÉNÉTRER).** Potentiellement compromise par les marches, rampes, garde-corps, largeur de portails et portes d'entrée, poignés, etc.

**PLANCHE N°2 : PÉNÉTRER**



6



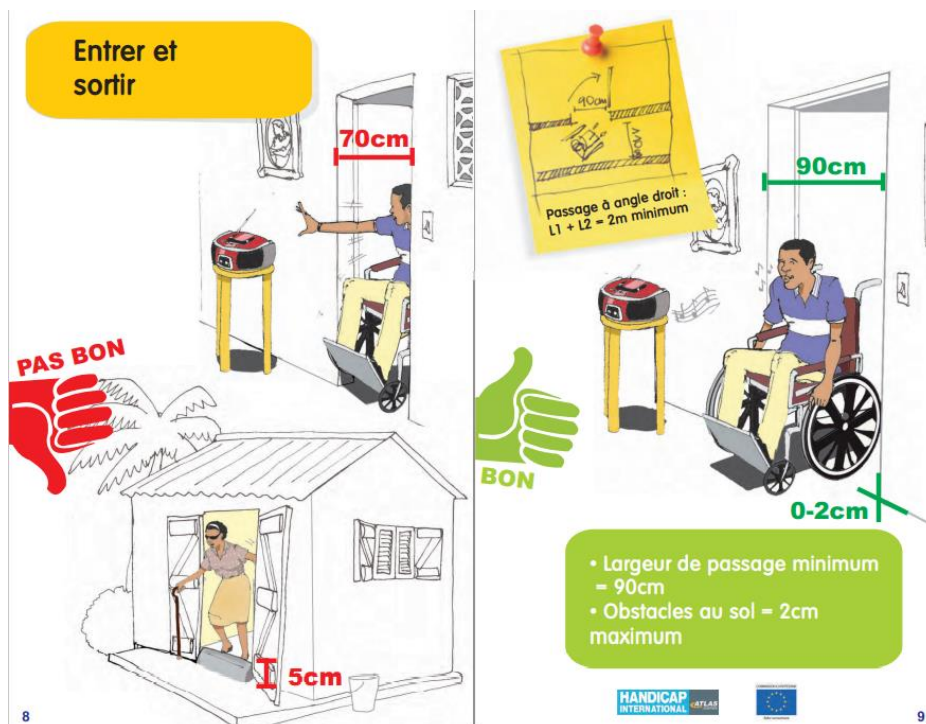
HANDICAP INTERNATIONAL ATLAS



7

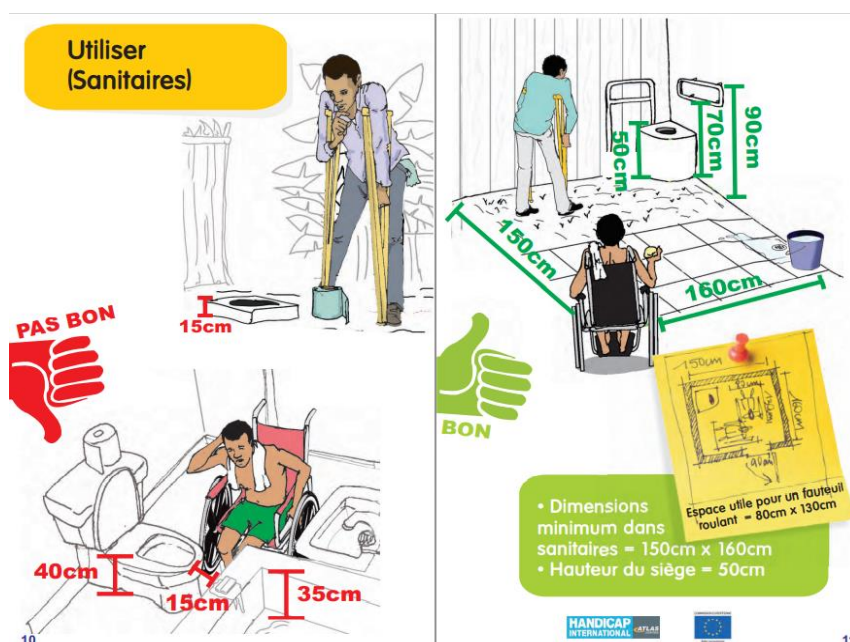
**C- La possibilité de circuler librement à l'intérieur du bâtiment : (CIRCULER).** Potentiellement compromise par la largeur des couloirs, la largeur et design des portes, les signalétiques, les zones de repos et d'attente, etc.

**PLANCHE N°3 : CIRCULER**



**D- La possibilité d'utiliser aisément les espaces et les services à l'intérieur du bâtiment : (UTILISER).** Potentiellement compromise par la dimension, le design et la position des meubles, la position et typologie des poignées, des interrupteurs, des prises, les hauteurs de fenêtres, des barres d'appui, etc.

**PLANCHE N°4 : UTILISER**



**WC et lavabos** : les normes d'accessibilité pour handicapés/PMR précisent les espaces nécessaires pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de pouvoir utiliser convenablement les sanitaires. Le miroir doit être positionné à l'oblique et une poignée est à ajouter au niveau du mur ;

**Poignées de porte** ; les poignées doivent pouvoir être saisies facilement par une personne handicapée ;

**Dimensions minimums dans les sanitaires** : au moins 150cm sur 160cm étant donné que l'espace nécessaire pour la circulation d'un fauteuil roulant est de 80cm sur 130 ;

Hauteur du siège : au moins 50cm :

- **Normes pour les personnes malvoyantes** : pour les personnes qui éprouvent des difficultés de vue, il est préconisé d'ajouter une signalétique permettant de pallier la déficience visuelle de certains individus en situation de handicap. Une bande d'aide à l'orientation permet d'éviter tout risque d'accident et protège les usagers des obstacles divers au sein des espaces publics ;
- **Éclairage artificiel suffisamment puissant** : selon l'endroit à éclairer, la réglementation PMR définit quelle doit être la puissance lumineuse indispensable pour garantir à chacun de voir parfaitement ;
- **Signalétique adaptée** : la signalisation dépend de la distance entre la signalétique et le lecteur.

A tout cela s'ajoutent les normes d'accessibilité pour les handicapés sur la voirie

La voirie est également concernée par les règles d'accessibilité prévues notamment dans le Code de la Construction. Certains aménagements permettent de transformer les espaces extérieurs en endroits facilement accessibles aux personnes handicapées :

- Places de stationnement dédiées et en nombre suffisant ;
- Abaissement des trottoirs ;
- Bandes de guidage ;
- Sécurisation des traversées aux carrefours, notamment en ajoutant des caissons sonores à la signalisation lumineuse tricolore classique ;
- Certains bacs de collecte comportent une signalétique en braille ;
- Panneaux avec une écriture également en braille.

Par ailleurs, au terme de l'Article 4 de la Loi N° 2017-06 du 29/9/2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin, **les normes et principes d'accessibilité s'énoncent ainsi qu'il suit** :

- Le respect de la dignité intrinsèque, de l'autonomie individuelle y compris la liberté de faire ses propres choix et de l'indépendance des personnes ;
- La non-discrimination ;
- La participation et l'intégration pleines et effectives à la vie sociale ;
- Le respect de la différence et l'acceptation des personnes handicapées comme faisant partie de l'espèce humaine et de l'humanité ;
- L'égalité des chances ;
- L'égalité d'accès ;

- L'égalité entre les hommes et les femmes ;
- Le respect du développement des capacités de l'enfant handicapé et le respect de droit des enfants handicapés à préserver leur dignité.

Partout à travers le monde, et tout spécialement dans les pays en développement, les personnes handicapées sont confrontées à un accès limité aux services de base, comme les services de santé, les écoles, les lieux de formation et d'emploi, les transports, les infrastructures liées à l'eau et à l'assainissement, etc.

Garantir cet accès est pourtant fondamental pour permettre la pleine participation des personnes handicapées à la vie de leur société ou de leur communauté.

La Convention relative aux droits des personnes handicapées, entrée en application le 3 mai 2008, et ratifiée par le Bénin le 5 juillet 2012, a intégré l'accessibilité parmi ses huit principes généraux (Article 3). Cela signifie que cette question est essentielle, et qu'elle doit être abordée de manière transversale : les personnes handicapées ne pourront réellement jouir de chacun des droits énumérés dans la convention que si ces conditions d'accessibilité sont réalisées. L'accessibilité fait par ailleurs l'objet d'un article spécifique :

Article 9- Accessibilité : « Afin de permettre aux personnes handicapées de vivre de façon indépendante et de participer pleinement à tous les aspects de la vie, les Etats Parties prennent des mesures appropriées pour leur assurer, sur la base de l'égalité avec les autres, l'accès à l'environnement physique, aux transports, à l'information et à la communication, y compris aux systèmes et technologies de l'information et de la communication, et aux autres équipements et services ouverts ou fournis au public, tant dans zones urbaines que rurales. Ces mesures, parmi lesquelles figurent l'identification et l'élimination des obstacles et barrières à l'accessibilité, s'appliquent, entre autres :

- a) aux bâtiments, à la voirie, aux transports et autres équipements intérieurs ou extérieurs, y compris les écoles, les logements, les installations médicales et les lieux de travail ;
- b) aux services d'information, de communication et autres services, y compris les services électroniques et les services d'urgence. »

Une meilleure accessibilité profite d'abord et avant tout aux personnes handicapées, ayant une incapacité soit physique, soit sensorielle, soit intellectuelle. Au-delà de ce public cible, il est important de noter qu'un environnement accessible profite aussi à une part importante de la population, celle nommée à « mobilité réduite » qui recouvre un public varié, (personnes âgées, femmes enceinte, enfants et personnes de petite taille...). Enfin, il faut garder à l'esprit qu'un environnement accessible profite finalement à tous, parce que plus confortable et simple d'utilisation. Contrairement aux idées reçues, l'accessibilité ne concerne pas que les personnes avec des incapacités physiques, et de nombreuses actions peuvent être réalisées pour les personnes ayant d'autres types d'incapacités.

Par exemple, pour les personnes avec une déficience visuelle, les actions suivantes sont possibles :

- Amélioration de la perception visuelle ;

- Mobilisation des autres sens ;
- Mise en place de bandes podotactiles sur les sols pour le guidage ou l'alerte ;
- Signalétique adaptée (sonore, tactile) ;
- Cheminement sans obstacles ;
- Mise à disposition d'information en Braille, en format audio.

Par exemple, pour les personnes avec une déficience auditive, les actions suivantes sont possibles :

- Signalétique adaptée (visuelle, lumineuse) ;
- Qualité des éclairages et de l'acoustique ;
- Mise à disposition d'information écrite.

L'accessibilité se décline selon trois axes principaux :

#### **L'accessibilité de l'environnement**

- Les habitations privées occupées par les personnes handicapées ;
- Les bâtiments publics : centres de santé, écoles, lieux de travail, mairies ;
- Les équipements publics : marchés, terrains de sport,
- Les équipements publics liés à l'eau et à l'assainissement : puits, latrines ou douches collectives, lavoirs ;
- Les espaces publics extérieurs : rues, places, parcs, parkings.

#### **L'accessibilité des moyens de transport**

- Les transports collectifs : les bus, les trains ;
- Les transports adaptés : les motos par exemple.

#### **L'accessibilité des moyens d'information et de communication**

- La signalétique dans les bâtiments publics ou dans une ville ;
- L'accès aux technologies de l'information : outil informatique et site internet accessible, sous titrage à la télévision, téléphonie ;
- Les documents en braille ;
- La langue des signes pour les personnes sourdes ;
- Langage simplifié pour les personnes handicapées intellectuelles.

## Comment adapter l'environnement scolaire aux types de déficience ?

### Activité 3

Le cas « A » a abordé une déficience motrice. Le cas « B » est relatif à la situation d'un apprenant non-voyant, tandis que les cas « C » et « D » évoquent respectivement les déficiences auditive et intellectuelle. Selon chaque déficience, des adaptations spécifiques ont été préconisées pour une meilleure intégration de tous les apprenants.

Types de déficience		Adaptations spécifiques à l'environnement
Déficience motrice		Cf Manuel de formation aux pratiques éducatives et pédagogiques inclusion scolaire. Pages 38 (3.1.1. Les adaptations dans l'environnement-classe pour les apprenants ayant une déficience motrice.)
Déficience visuelle	Mal voyant	Cf Manuel de formation aux pratiques éducatives et pédagogiques inclusion scolaire. Pages 41-42 (3.2.1. Les adaptations dans l'environnement-classe pour les apprenants ayant une déficience visuelle)
	Non voyant	
Déficience auditive	Mal entendant	Cf Manuel de formation aux pratiques éducatives et pédagogiques inclusion scolaire. Pages 45 (3.3.1. Les adaptations dans l'environnement-classe pour les apprenants ayant une déficience auditive)
	Non entendant	
Déficience intellectuelle		Cf Manuel de formation aux pratiques éducatives et pédagogiques inclusion scolaire. Pages 48 3.4.1. Les adaptations dans l'environnement-classe pour les apprenants ayant une déficience intellectuelle)

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive.

THÈME DU 02 FEVRIER 2024

QUELS SONT LES TYPES DE  
HANDICAP ?

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**PROBLÈME IDENTIFIÉ** : Les enseignant·e·s dans leur grande majorité, ont du mal à cerner les types de handicap /déficience en présence dans leur environnement.

**THÈME** : Les types de handicap/déficience

**PERTINENCE PÉDAGOGIQUE** : "L'éducation pour tous" est le leitmotiv de tous les acteurs intervenant dans le secteur de l'éducation. Du coup, l'inclusion s'impose à tous comme le moyen par excellence pour prendre en compte tous les enfants, qu'ils aient un handicap ou non. Mais pour mieux prendre en charge les handicaps, il faut bien les connaître à travers leurs causes, leurs manifestations et leurs conséquences. Toute chose qui constitue pour la plupart des enseignant·e·s, un défi à relever. Et puisque l'inclusion scolaire requiert l'implication de tou·te·s les enseignant·e·s, une formation en la matière se révèle comme un impératif. Le présent module est conçu pour servir de support pour cette formation.

**FINALITE** : Accueil et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**OBJECTIF GÉNÉRAL** : S'approprier les types de handicap/déficience.

**OBJECTIFS SPECIFIQUES** :

- Enumérer les types de handicap/déficience ;
- Identifier les signes et les causes des types de handicap ;
- maitriser les mesures de prévention pour chaque type de handicap/déficience.

**RÉSULTATS ATTENDUS** : Les participant·e·s :

- Se sont approprié les types de handicap/déficience ;
- Ont identifié les signes et les causes des types de handicap ;
- Ont maitrisé les mesures de prévention pour chaque type de handicap/déficience.

**CIBLE** : Enseignant·e·s des Circonscriptions scolaires du Bénin.

**DATE** : PM

**DURÉE** : 02 heures

**CONTENUS DE FORMATION**

➤ **Connaissances** :

- Types de handicap/déficience
- Manifestations, causes et mesures de prévention de chaque type de handicap

➤ **Habilités** : Aptitude à identifier un handicap/déficience et à orienter les parents des enfants handicapés concernés vers les services médicaux compétents.

➤ **Attitude** : Souci constant de prise en compte des besoins des enfants handicapés dans sa classe.

**STRATÉGIES** : Brainstorming, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, lecture découverte, apport d'informations.

**MATÉRIEL** : Craie, chiffon, module de formation, dictionnaire, applications mobiles, post-it, marqueurs de différentes couleurs.



## DESCRIPTION DES ACTIVITES

### Pré-test : Point des acquis antérieurs des participants.

<p><b>Objectif spécifique</b> : Recueillir la conception initiale des participant·e·s et leurs besoins en informations sur les types de handicap/déficience.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : Les participant·e·s ont exprimé leurs acquis antérieurs et leurs besoins en informations complémentaires.</p> <p><b>Stratégie</b> : Brainstorming</p> <p><b>Matériel</b> : Module de formation, tableau, craie, Chiffon</p> <p><b>Durée</b> : 15 min</p>	<p><b>Libellé</b> : Dans le cadre de l'éducation inclusive, vous avez entendu parler des types de handicap/déficience.</p> <p><b>Consigne</b> : On vous demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- lister les différentes déficiences que vous connaissez ;</li><li>- identifier les causes et les signes de chaque type ;</li><li>- dire comment on peut les prévenir ;</li><li>- exprimer vos attentes.</li></ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- lit ou fait lire la consigne ;</li><li>- la reformule ou la fait reformuler au besoin ;</li><li>- recueille au tableau des post-it portant les éléments de réponses sans commentaire.</li></ul> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice fait le point de l'activité.</p>
--	--

### Activité 1 : Découverte des types de handicap/déficience.

<p><b>Objectif spécifique</b> : Découvrir les types de handicap.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : Les participant·e·s ont découvert les types de handicap.</p> <p><b>Stratégie</b> : Travail individuel (05 min), travail de groupes (05 min), plénière (10 min)</p> <p><b>Matériel</b> : Document 1, tableau, chiffon, craie.</p> <p><b>Durée</b> : 20 minutes.</p>	<p><b>Libellé</b> : Vous avez à votre disposition des illustrations de type de handicap (voir annexe 1).</p> <p><b>Consigne</b> : On vous demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- les observer</li><li>-Dire le nom du type correspondant.</li></ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- lit ou fait lire la consigne ;</li><li>- invite les participant·e·s à répondre à la consigne ;</li><li>- organise la plénière.</li></ul> <p><b>Bilan</b> : Faire la synthèse de l'activité.</p>
--	--

### Activité 2 : Découverte des signes, causes et quelques mesures de prévention de chaque déficience

<p><b>Objectif spécifique</b> : Découvrir les signes, causes et quelques mesures de prévention de chaque déficience retenue.</p> <p><b>Résultat attendu</b> : Les participant·e·s ont découvert les signes, causes et quelques mesures de prévention de chaque déficience.</p> <p><b>Stratégies</b> : travail en groupe (30 min), plénière (40 min soit 10 min par groupe pour sa présentation).</p> <p><b>Matériel</b> : Document 2, tableau, chiffon, craie.</p> <p><b>Durée</b> : 70 minutes</p>	<p><b>Libellé</b> : Vous avez à tirer au sort un type de handicap.</p> <p><b>Consigne</b> : Par rapport au type de handicap tiré, on vous demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- identifier les manifestations ;</li><li>- énumérer les causes ;</li><li>- répertorier les mesures de prévention</li><li>- échanger avec vos collègues sur leurs productions en plénière.</li></ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur·rice attribue à chaque groupe un type de déficience donné pour étude. Il précise les consignes et organise la plénière.</p> <p><b>Bilan</b> : Il fait le point de l'activité et en évalue les résultats.</p>
---	--

**Post-test** : Point des acquis de la formation.

<p><b>Objectif spécifique</b> : Faire le point des connaissances acquises lors de la séance.</p> <p><b>Résultats attendus</b> : Chaque enseignant a fait le point de ses acquis.</p> <p><b>Stratégie</b> : Travail individuel, brainstorming.</p> <p><b>Matériel</b> : tableau, chiffon, craie.</p> <p><b>Durée</b> : 15 minutes</p>	<p><b>Libellé</b> : Vous venez de recevoir des déclarations portant sur les types de handicap, les manifestations, les causes et les moyens de préventions (voir annexe 2).</p> <p><b>Consignes</b> : On vous demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Tirer une déclaration ;</li><li>- De la lire à vos camarades ;</li><li>- De dire si elle est vraie ou fausse et de justifier au besoin.</li></ul> <p><b>Bilan</b> : L'animateur·rice prévoit les déclarations sur de petites feuilles qu'il découpe et fait tirer par chaque participant·e. Faire intervenir les participant·e·s dans la limite du temps disponible. (Voir liste de déclarations en annexe)</p>
--	--

## ELEMENTS DE REPOSES

### **Pré-test : Point des acquis antérieurs des participants.es**

Les participants.es expriment leur perception initiale et leurs attentes sur les types de handicap.

- Les différents types de handicap :

Handicap visuel- Handicap moteur – Handicap auditif – handicap intellectuel

- Identifier les causes et les signes de chaque type de handicap :

⊗ **Causes** : certaines maladies (en fonction du handicap), des mauvais, comportements de vie (usage de stupéfiants, accidents de travail ou de circulation), malformation congénitale, hérédité, etc.

⊗ **Signes/manifestations** : les défauts de fonctionnement des organes (voir tableau document 2 pour quelques détails)

⊗ **Mesures de prévention** : en relation avec les causes identifiées.

### **Activité 1 : Découverte des types de handicap/déficience.**

Dans le cadre de la présente formation, la classification suivante est retenue en référence à la loi 2017-06 du 29 septembre 2017 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées en République du Bénin :

- **déficience physique ;**

- **déficience intellectuelle ;**

- **déficience auditive ;**

- **déficience visuelle.**

**NB : Les déficiences physiques sont également parfois appelées « motrices ». Elles peuvent concerner les membres inférieurs ou supérieurs ou les deux.**

**Activité 2 : Découverte des signes, causes et quelques mesures de prévention de chaque déficience.** (Confer document2).

**DOCUMENT 1 : Classification Internationale des Handicaps.**

A- La classification Internationale des Handicap (CIH) proposée par l'OMS afin de préciser le rôle des facteurs environnementaux dans la situation du handicap permet de retenir les catégories de handicap ci-après :

- **Le handicap moteur**

Il se caractérise par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres. L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine. Exemple : paralysie, amputations, infirmité motrice cérébrale, spina bifida, myopathie.

- **Le handicap sensoriel**

Il fait référence aux difficultés liées aux organes sensoriels. Ainsi, on distingue deux types de handicap sensoriel.

-Le handicap visuel : qui sous-entend une déficience de la fonction visuelle. Exemple : cécité et malvoyance, amblyopie, achromatopsie (l'achromatopsie est une pathologie congénitale ou due à une lésion cérébrale. Elle correspond à l'absence de vision de couleurs... Il existe deux formes d'achromatopsie : l'achromatopsie cérébrale et l'achromatopsie complète ou congénitale) :

-Le handicap auditif : qui désigne une perte partielle (mal entendant) ou totale de l'audition. Un handicap qui peut parfois entraîner des troubles de la parole. Exemple : surdit .

- **Le handicap psychique**

Il se d finit par l'atteinte d'une pathologie mentale entra nant des troubles mentaux, effectifs et  motionnels, soit une perturbation dans la personnalit , sans pour autant entra ner des cons quences sur les fonctions intellectuelles. Exemple : schizophr nie, maladies bipolaires, Hypochondriaques (qui est atteint d'hypochondrie, tendance malade   se pr occuper de sa sant  et de maladies, souvent imaginaires), ...

- **Le handicap mental/d ficience intellectuelle**

Il s'agit d'une d ficience des fonctions mentales et intellectuelles, qui entra nent des difficult s de r flexion, de compr hension et de conceptualisation, conduisant automatiquement   des probl mes d'expression et de communication chez la personne atteinte.

Source : Cours sur Equit  et Education Inclusive des personnes   besoins sp cifiques   l'EFPEEN 2020 de Monsieur Nestor AGBOGBE.

**DOCUMENT 2 : Signes, causes et quelques mesures de prévention de chaque déficience retenue.**

<b>Handicap/ Déficience</b>	<b>Signes</b>	<b>Causes</b>	<b>Quelques mesures de prévention</b>
<b>Déficiences physiques</b>	<p>-Un ou plusieurs membres amputés, un membre ou une partie du corps manquant à la naissance, des déformations aux bras, aux doigts, aux jambes et à d'autres parties du corps ;</p> <p>-Une marche difficile, pénible : la personne se penche d'un côté à chaque pas, marche les genoux serrés, avec les chevilles fléchies, etc. ;</p> <p>-La paralysie d'une jambe, la paralysie de la moitié du corps (hémiplégie), la paralysie des deux jambes(paraplégie) et enfin la paralysie des jambes et des bras(tétraplégie).</p>	<p>On peut classer les causes de la déficience physique en trois catégories :</p> <p>-Les affections congénitales et périnatales :</p> <p>-au niveau du système nerveux : par exemple les infirmités motrices cérébrales (IMC) ;</p> <p>-les infections congénitales de l'appareil moteur : luxation congénitale de la hanche, malformation au niveau du genou (varum) ou du pied bot ;</p> <p>-les infections congénitales de la peau(albinisme).</p> <p>-les affections héréditaires : elles se transmettent des parents à l'enfant. Exemple : la myopathie, c'est une maladie qui affaiblit les muscles du corps dès l'âge de 3 à 5 ans et de façon progressive. Il y a donc une déformation du corps. Les affections acquises se produisent au cours de la vie par les maladies, les traumatismes, les accidents :</p> <p><b>-les maladies les plus connues :</b> l'anopsie (manque d'oxygène), la poliomyélite, les méningo-encéphalites infectieuses, le neuro-paludisme ;</p> <p><b>-les traumatismes :</b> les traumatismes crâniens et médullaires (colonne vertébrale) provoqués par les accidents, les coups de chocs reçus (bagarres, chutes...) ;</p> <p><b>-les accidents vasculaires cérébraux (AVC)</b> provoquant des paralysies.</p> <p>NB : Certaines causes de la déficience physique sont inconnues.</p>	<p>-éviter les mariages entre cousins ;</p> <p>- la femme enceinte doit :</p> <p>-éviter l'automédication ;</p> <p>-éviter le stress qui peut entraîner un accouchement prématuré ;</p> <p>-éviter la prise d'alcool ;</p> <p>-avoir une bonne alimentation ;</p> <p>-respecter toutes les visites prénatales ;</p> <p>-se faire vacciner contre la rubéole ;</p> <p><b>-se rendre à l'hôpital dès les premiers signes de l'accouchement ;</b></p> <p>-faire vacciner les enfants contre la méninge, la poliomyélite et la rougeole ;</p> <p>-traiter toutes les infections et fièvres et éviter l'automédication ;</p> <p>-bien surveiller les enfants et faire suivre par un médecin les enfants qui font une crise d'épilepsie par un médecin.</p>

<p><b>Déficiences auditives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-une attention médiocre ou une difficulté à respecter les consignes ;</li> <li>-un faible développement du langage parlé ;</li> <li>-un enfant qui parle trop fort ou trop bas ;</li> <li>-un enfant qui répond mieux aux tâches qui lui sont assignées par écrit ou lorsque le professeur est proche de lui ;</li> <li>-un élève qui tourne la tête d'un côté ou la dresse pour mieux entendre ;</li> <li>-un enfant qui regarde ce que font les autres élèves avant de commencer son travail ou qui observe ses camarades ou le professeur pour comprendre la situation ;</li> <li>-un enfant qui demande à ses pairs ou à son professeur de parler plus fort ;</li> <li>-un enfant qui donne une réponse qui ne correspond pas à la question posée ;</li> <li>-un enfant qui préfère travailler en petits groupes, assis dans un coin tranquille de la classe ou au premier rang ;</li> <li>-un élève timide ou renfermé, ou têtu et désobéissant ;</li> <li>-un élève qui rechigne à participer aux activités orales, qui ne rit pas à certaines plaisanteries ;</li> <li>-un élève qui interprète les expressions du visage, les mouvements du corps et les informations contextuelles plutôt que le langage articulé et qui en arrive ainsi parfois à de fausses conclusions ;</li> </ul>	<p>Certains enfants naissent avec des déficiences auditives ; d'autres peuvent perdre l'audition plus tard. Les causes les plus fréquentes sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-héréditaires</li> <li>-liées à la mère qui a eu la rubéole au début de sa grossesse ;</li> <li>-une carence en iode dans l'alimentation de la mère ;</li> <li>-un enfant prématuré (né trop tôt) ou trop petit ;</li> <li>-des infections de l'oreille, en particulier des infections durables et chroniques avec présence de pus ;</li> <li>-un excès de cérumen qui encombre le conduit auditif ;</li> <li>-la méningite (une infection du cerveau) ;</li> <li>-le neuro-paludisme et des surdosages des médicaments utilisés pour ce traitement.</li> </ul> <p>Cependant, dans un cas sur trois, les causes de la déficience auditive ne sont pas identifiées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-éviter d'introduire des objets durs et pointus dans les oreilles (cuire- dents, stylo, clé...) ;</li> <li>-faire les consultations prénatales ;</li> <li>-faire vacciner les enfants ;</li> <li>-éviter les violences physiques au niveau de la tête (gifles, tirer les oreilles) ;</li> <li>-éviter les bruits assourdissants ;</li> <li>-faire attention à l'usage des cotons tiges (se référer aux spécialistes avant de se nettoyer les oreilles) ;</li> <li>-faire des lavements périodiques chez un spécialiste ORL.</li> </ul>
-------------------------------------	--	---	---

	-un élève qui se plaint fréquemment de douleurs à l'oreille, de rhume, de maux de gorge ou d'angines chroniques, qui a les oreilles qui coulent.		
<b>Déficiences visuelles</b>	<p>-Les indicateurs physiques : yeux rouges, croûtes sur les paupières ou entre les cils, orgelets récurrents, paupières gonflés ou tombantes, yeux larmoyants ou suppurants, strabismes divergents ou convergents, pupilles de tailles inégales ;</p> <p>-une confusion dans la reconnaissance des formes et des couleurs ;</p> <p>-l'élève se frotte les yeux souvent ou quand il effectue un travail qui exige d'être regardé de près ;</p> <p>-l'élève ferme un œil ou se cache un œil, quand il a des difficultés à voir avec cet œil ou bien il penche la tête de côté ou tend son visage vers l'avant ;</p> <p>-l'incapacité à repérer ou à ramasser un petit objet ;</p> <p>-une sensibilité particulière à la lumière ou des difficultés liées à l'éclairage ;</p> <p>-des difficultés de lecture, mais l'élève peut être très bon à l'oral ou quand il s'agit de tâches ou de consignes orales ;</p> <p>-des difficultés à l'écrit : par exemple, il peut être incapable d'écrire en suivant les lignes ou entre les espaces ;</p>	<p>-des maladies infectieuses (Ex : toxoplasmose) contractées par la mère durant les premiers mois de la grossesse ;</p> <p>-des maladies infectieuses contractées par l'enfant (par exemple la rougeole, la variole ou la méningite) ;</p> <p>-la malnutrition de la mère ou de l'enfant ;</p> <p>-la xérophtalmie, c'est-à-dire la cécité nutritionnelle résultant d'une carence en vitamines A dans l'alimentation ;</p> <p>-des infections oculaires ;</p> <p>-des blessures aux yeux ;</p> <p>-des tumeurs du nerf optique ;</p> <p>-des lésions cérébrales ;</p> <p>-des traumatismes liés aux coups reçus au visage ;</p> <p>-la cécité des rivières contractée à l'occasion d'une baignade dans les eaux infectées (onchocercose).</p>	<p>-éviter de se frotter les yeux avec les mains ou un mouchoir sales ;</p> <p>-ne pas s'amuser avec les objets pointus ;</p> <p>-se protéger les yeux contre la poussière ;</p> <p>-éviter de lire sous une lumière trop vive ou trop pâle ;</p> <p>-consulter un ophtalmologue en cas de maladie ou d'accident de l'œil et éviter les médicaments d'origines douteuses ;</p> <p>-faire les consultations prénatales ;</p> <p>-faire vacciner les enfants ;</p> <p>-consommer les légumes (l'épinard, la carotte), les fruits (la papaye) et le poisson ;</p> <p>-allaiter suffisamment le bébé.</p>

	-si voir de loin est un problème, cela peut se solder par la mise à l'écart de l'enfant sur le terrain de jeux ou de toute activité motrice générale. Ce genre d'élève préfère alors lire ou faire d'autres activités intellectuelles.		
<b>Déficiences intellectuelles</b>	<p>Les signes ont été répartis en six domaines, pour lesquels le développement peut être ralenti, par rapport à d'autres enfants du même âge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-acquisition de la parole ;</li> <li>-compréhension du langage (comprendre des consignes par exemple) ;</li> <li>-pratique du jeu (ne joue pas, etc.) ;</li> <li>-acquisition du mouvement (marcher, coordination motrice) ;</li> <li>-développement du comportement (faible attention, hyperactif, apathique) ;</li> <li>-apprentissage de la lecture et de l'écriture (copier des cercles ou carrés).</li> </ul> <p>Les enfants qui présentent des symptômes dans tous ces domaines sont plus susceptibles d'être atteints d'une déficience intellectuelle.</p>	<p>Les déficiences intellectuelles ont des causes très différentes. On peut les répartir en plusieurs types :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-les aberrations chromosomiques (exemple : trisomie) ;</li> <li>-les infections intra-utérines (rubéole, virus HIV) ;</li> <li>-la consommation de boissons alcoolisées par la femme enceinte pendant le premier trimestre de la grossesse ;</li> <li>-les dommages à la naissance ou peu après : manque d'oxygène, naissance prématurée, l'ictère nucléaire (jaunisse). Les risques liés à la naissance sont renforcés lors des accouchements non assistés à domicile ;</li> <li>-les accidents et les maladies (neuro-paludisme, méningite, crises épileptiques répétées, malnutrition) ;</li> <li>-les causes sociales : carences extrêmes en matière d'affection, d'amour et d'encouragement.</li> </ul> <p>Cependant, pour un nombre assez important d'enfants (plus d'un tiers), l'origine de leur déficience ne peut être déterminée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-éviter les mariages consanguins ;</li> <li>-consulter un médecin en cas de problème de goitre de la mère ;</li> <li>-éviter la prise d'alcool et le tabac pendant la grossesse ;</li> <li>-faire les consultations prénatales et postnatales ;</li> <li>-faire vacciner les enfants ;</li> <li>-stimuler les enfants ;</li> <li>-traiter toute affection ou maladie de l'enfant.</li> </ul>

**Source** : Manuel de sensibilisation des acteurs éducatifs sur le handicap et l'éducation inclusive (décembre 2018) pages 37 à 43.



## Annexe 1- Illustrations des types de déficience



## Annexe 2 — Déclarations sur les signes, causes et manifestations du handicap

Il existe 8 types de handicap. Vrai ou faux ?	Celui qui a des difficultés à tenir son stylo a un handicap moteur. Vrai ou faux ?	Une automédication peut conduire à une déficience auditive. Vrai ou faux ?	Une erreur médicale peut être à la base d'un handicap moteur. Vrai ou faux ?
La déficience visuelle se limite seulement aux personnes qui ne voient pas du tout. Vrai ou faux ?	Les carences extrêmes en matière d'affection, d'amour et d'encouragement peuvent conduire à une déficience intellectuelle. Vrai ou faux ?	Faire les vaccinations peut permettre d'éviter une déficience motrice. Vrai ou faux ?	Une confusion dans la reconnaissance des formes et des couleurs est une manifestation de la déficience auditive : Vrai ou faux ?
Pour les mesures de prévention des déficiences, faire les consultations prénatales n'est pas nécessaire. Vrai ou faux ?	L'âge est un facteur favorisant la déficience visuelle. Vrai ou faux ?	Halte à la consommation d'alcool ! c'est un facteur handicapant. Vrai ou faux ?	

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive

THÈME DU 15 MARS 2024

REPERER LES SIGNES DE  
DEFICIENCE OU DE DIFFICULTES  
D'APPRENTISSAGE

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**PROBLEME IDENTIFIE** : Méconnaissance/ignorance des signes de déficience ou des difficultés d'apprentissage.

**THEME** : « Repérer les signes de déficience ou de difficultés d'apprentissage. »

**PERTINENCE PEDAGOGIQUE** : La plupart de nos enseignant·e·s ne parviennent pas à repérer/identifier/reconnaître les signes de déficience ou les difficultés d'apprentissage de certains de leurs apprenants.es. Le présent module est élaboré en vue d'aider les enseignant·e·s à repérer les difficultés d'apprentissage de leurs apprenant·e·s afin de les impliquer efficacement dans le processus d'enseignement/apprentissage/évaluation au même titre que les autres.

**FINALITÉ** : Accueil et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**OBJECTIF GENERAL** : Outiller les enseignant·e·s à repérer les signes de déficience ou les difficultés d'apprentissage des apprenant·e·s et à pouvoir identifier les structures/personnes pouvant les accompagner.

**OBJECTIFS SPECIFIQUES** :

- 1- Reconnaître les signes/degrés des déficiences des apprenant·e·s ;
- 2- Identifier les structures/personnes à solliciter dans l'accompagnement des enfants à déficience.

**RESULTATS ATTENDUS** :

- 1- Tou·te·s les enseignant·e·s ciblé·e·s sont capables de repérer les signes de déficience ou les difficultés d'apprentissage.
- 2- Tou·te·s les enseignant·e·s ciblé·e·s sont capables d'identifier les structures et les personnes pouvant les accompagner dans le suivi des enfants à déficience.

**CIBLE** : Enseignant·e·s des Circonscriptions Scolaires du Bénin.

**DATE** : PM

**DUREE** : 2 heures

**CONTENU DE FORMATION** :

*Connaissances* : Reconnaissance des signes de déficience ou difficultés d'apprentissage, de la nécessité de leur détection et celle de leur référencement vers les services de prise en charge.

*Habilités* :

- ☞ Détection des signes de déficience ou difficultés d'apprentissage ;
- ☞ Reconnaissance de la nécessité de leur détection ;
- ☞ Reconnaissance de la nécessité du référencement vers les services de prise en charge.

*Attitude* : Souci constant d'identifier les signes de déficience ou des difficultés d'apprentissage, de les détecter et les référencer vers les services de prise en charge.

*Stratégies* : Brainstorming, travail individuel, travail en groupe, travail collectif, apports d'informations.

*Matériel* : Module de formation, grille d'observation, outil WG, tableau, craie, chiffon.

## Situation-problème (5 minutes)

Lors d'une visite de classe, un Conseiller Pédagogique constate que **Zinsi**, une fille au Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année (**CE2**), est complètement placée au fond de la classe, et ignorée au cours du déroulement des activités d'apprentissage. En cogérant la séquence, le CP s'est intéressé à cette apprenante qui a bien réagi, surprenant ainsi ses pairs et son maître. Il découvre également dans cette même classe un autre apprenant **Assè** qui a une infirmité motrice cérébrale et éprouve des difficultés à tenir le stylo. Interpellé lors de l'entretien par son CP, le maître dit qu'il a de la difficulté à gérer ces deux apprenants ; ce qui fait qu'il ne s'intéresse pas à eux lors du processus d'Enseignement/Apprentissage/Evaluation.

- Lis attentivement cette situation.
- Relève le problème qu'elle soulève puis mène les activités ci-après pour être en mesure d'aider efficacement cet enseignant.

## DESCRIPTION DES ACTIVITES

### Pré-test : Point des acquis antérieurs des participant·e·s.

**Objectif** : Faire le point des connaissances antérieures des participant·e·s sur le thème et recueillir leurs attentes.

**Résultat attendu** : Les enseignant·e·s ont fait part de leurs connaissances sur le thème et exprimé leurs attentes.

**Durée** : 15 minutes.

**Stratégie** : Brainstorming

**Matériel** : Tableau, craie, chiffon

**Libellé** : Tu as entendu parler d'enfant/personne à déficience ou tu en as vu.

**Consigne** : On te demande de :

- ☞ dire si tu connais des outils qui permettent de détecter ou de reconnaître le degré de déficience.
- ☞ dire si tu sais utiliser ce genre d'outils.
- ☞ dire si tu connais des centres spécialisés qui aident les personnes à déficience.
- ☞ dire si tu connais des personnes/spécialistes pouvant aider à la prise en charge des enfants à déficience.
- ☞ d'exprimer tes besoins en informations complémentaires.

**Déroulement** : L'animateur·rice lit ou fait lire la tâche et la consigne puis accorde le temps indiqué pour l'expression des participant·e·s.

## Activité n°1 : Utilisation de l'Outil Washington Group

**Objectif** : savoir utiliser l'outil WG pour détecter les signes de déficience et le référencement vers les services de prise en charge.  
**Résultat attendu** : Les participant·e·s savent se servir de l'outil WG pour détecter les types de déficience.  
**Durée** : 40 minutes  
**Stratégie** : Travail par paire.  
**Matériel** : outil WG, tableau, craie, chiffon.

**Libellé** : Vous allez exploiter en duo le document mis à votre disposition.

**Consigne** : Mettez-vous par paire.

- ☞ le 1<sup>er</sup> prend l'outil WG, pose au second les questions qui s'y trouvent et coche les réponses que ce dernier donne ;
- ☞ changer de rôle ;
- ☞ à l'issue de ce questionnaire, faire le bilan pour voir le degré d'atteinte de la déficience et prendre une décision.

**Déroulement** : L'animateur·rice met l'outil WG à la disposition de chaque participant·e et leur demande d'en prendre connaissance ;  
Il organise les duos ;  
Il explique le déroulement de l'activité (lecture expliquée de la consigne) ;  
Il fait utiliser l'outil WG par chaque membre des duos et fait procéder au bilan de l'activité.

## Activité n°2 : Nécessité de référencement aux services de prise en charge

**Objectif** : amener les participant·e·s à se référer aux services de prise en charge suivant les cas de déficiences.  
**Résultats attendus** : Les participant·e·s ont identifié et énuméré les différents services de référencement.  
**Stratégie** : travail individuel, travail en groupe, travail collectif.  
**Matériel** : support de l'activité : Extrait de texte ; Tableau de références des structures in document : Manuel de sensibilisation des acteurs éducatifs sur le handicap et l'éducation inclusive : pp. 54 ; 56  
**Durée** : 30 min.

**Consigne** : Tu as dans ta classe un enfant qui présente un type de déficience donnée. On te demande de dire :

- s'il y a un centre ou une structure pouvant aider l'enfant ou pouvant aider à comprendre cet enfant
- s'il y a dans le milieu une organisation de personnes handicapées ou une structure qui travaille avec les personnes handicapées
- s'il y a dans le milieu un spécialiste, une personne ou une famille pouvant nous aider ou aider cet enfant.

**Déroulement** : L'animateur·rice organise les participants en quatre groupes leur demandant respectivement de focaliser leurs recherches sur les enfants à déficience visuelle, auditive, motrice et intellectuelle.  
Il accorde un temps pour le travail individuel, les échanges en groupes puis la plénière.

	<p>Il oriente au besoin les groupes qui ont des difficultés. Il organise la plénière en faisant les apports d'informations nécessaires</p>
--	--

**Post-test : Point des acquis**

<p><b>Objectif</b> : Faire le point des apprentissages réalisés. <b>Résultat attendu</b> : Le point des acquis est fait par chaque participant-e. <b>Durée</b> : 15 minutes <b>Stratégie</b> : Travail individuel. <b>Matériel</b> : résultats du pré-test.</p>	<p><b>Libellé</b> : Tu viens de mener les activités prévues dans le cadre de l'administration du présent module de formation. <b>Consigne</b> : On te demande de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☞ nommer un outil qui permet de détecter ou de reconnaître le degré d'une déficience.</li> <li>☞ dire comment se fait l'utilisation de cet outil.</li> <li>☞ nommer quelques centres spécialisés qui aident les personnes à déficience.</li> <li>☞ citer quelques spécialistes pouvant aider à la prise en charge des enfants à déficience.</li> <li>☞ Dire si tes attentes sont satisfaites.</li> </ul>
---	--

**MESSAGES**

- *L'outil Washington Group (WG) est très efficace pour détecter une déficience.*
- *Les centres spécialisés constituent des références dans l'accompagnement et le suivi des personnes handicapées.*
- *Les personnes handicapées ont besoin des services compétents de spécialistes.*

## **ELEMENTS DE REPONSE**

### **Situation problème**

Problème posé : détection des déficiences et identification des personnes et structures de référencement.

**NB :** accepter tout autre problème pertinent

### **Pré-test**

Les participant·e·s ont fait part de leurs acquis antérieurs et ont exprimé leurs besoins en informations complémentaires.

### **Activité 1 : l'utilisation de l'Outil Washington Group**

Activités pratiques menées

### **Activité 2 : Nécessité de référencement vers les services de prise en charge**

Selon les milieux, on peut avoir des Centres de Promotion Sociale, des centres d'accueil, des centres spécialisés (centres des personnes handicapées sourdes, centres des personnes handicapées aveugles, etc.), des spécialistes (psychologues, psychopédagogues, orthophonistes, kinésithérapeutes, éducateur·trice·s spécialisé·e·s etc.) des personnes ou familles expérimentées... pouvant aider à l'accompagnement des enfants à déficience.

### **Post-test : Point des acquis**

Les participant·e·s ont fait le retour sur les activités menées.



## ANNEXES

### TABLEAU DE REFERENCE DE QUELQUES STRUCTURES

Nom de la structure	Type de handicap	Statut : (public/privé)	Localisation	Fonctionnalité
Centre des personnes handicapées non-voyantes et mal-voyantes	Visuel	Privé	Natitingou	Fonctionnel
Centre de Promotion Sociale des personnes handicapées non-voyantes		Public	Parakou	Fonctionnel
Centre Siloé de Djanglanmey		Privé	Grand-Popo	Fonctionnel
Centre de Promotion des personnes handicapées non voyantes Paul Rival		Privé	Adjohoun	Fonctionnel
Centre de Promotion Sociale des personnes handicapées non-voyantes de Sègbeya		Public	Cotonou	Fonctionnel
Centre de Promotion Sociale des personnes handicapées non-voyantes		Public	Parakou	Fonctionnel
Centre des personnes handicapées non- voyantes/mal-voyantes		Public	Glazoué	Fonctionnel
Centre des personnes handicapées auditives		Auditif	Privé	Parakou
Centre d'Education, de Formation et d'Intégration des enfants handicapés auditifs	Privé		Bohicon	Fonctionnel
Centre des enfants handicapés auditifs de Agla	Privé		Cotonou	Fonctionnel
Centre des enfants handicapés auditifs de Yénawa	Privé		Cotonou	Fonctionnel
Centre d'accueil, d'éducation et d'intégration des enfants handicapés auditifs de Louho	Privé		Porto-novo	Fonctionnel
Centre St Filippo Smaldone de Péporiyakou			Natitingou	Fonctionnel
Ecole Béninoise des enfants handicapés auditifs de Vèdoko	Public		Cotonou	Fonctionnel

Centre des enfants handicapés auditifs EPHPHATA		Privé	Cotonou	Fonctionnel
Centre Vidjingni de Dékanmey	Intellectuel	Privé	Sô-Ava	Fonctionnel
Espace d'Accueil, d'Ecoute et d'Orientation La CHRYSALIDE		Privé	Cotonou	Fonctionnel
Centre Miwadagbé		Privé	Cotonou	Fonctionnel
Ecole privée les Hibiscus d'Akpakpa	Ecoles inclusives	Privé	Cotonou	Fonctionnel
Complexe scolaire privé Le Jardin des Oliviers		Privé	Cotonou	Fonctionnel
Complexe scolaire privé Ste Jocelyne de Mènantin		Privé	Cotonou	Fonctionnel
Ecole primaire privé Joie et Paix		Privé	Cotonou	Fonctionnel

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

\*\*\*\*\*

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

\*\*\*\*\*

MODULE D'ANIMATION (MATERNEL ET PRIMAIRE)

Elaboré par le pool de formateurs national en éducation inclusive.

THÈME COMPLEMENTAIRE

RECONSIDÉRER MON LANGAGE POUR  
CONSIDÉRER LA PERSONNE HANDICAPÉE.

ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024



**Problème identifié** : Dans notre société en général et en milieu scolaire en particulier, beaucoup de personnes ne comprennent pas qu'une personne handicapée ne peut être réduite à sa déficience. Elles utilisent un vocabulaire à connotation négative pour parler du handicap et des personnes handicapées. Cet état de choses crée des discriminations et des frustrations chez ces dernières.

**Thème** : Reconsidérer mon langage pour considérer la personne handicapée

**Cible** : Les enseignant·e·s des circonscriptions scolaires du Bénin

**Durée** : Deux (2) heures

**Lieu** : Siège des Unités Pédagogiques

**Date** : PM

**Pertinence pédagogique** : Le langage qu'on utilise pour désigner une personne peut être source d'offense et de frustration surtout s'il s'agit d'une personne handicapée. Or il est connu de tous que les représentations liées aux personnes à déficience dans la société ne leur sont guère favorables. En effet le vocabulaire couramment utilisé pour les désigner est porteur de beaucoup d'émotions car il est souvent péjoratif. En milieu scolaire, et dans une classe inclusive, l'utilisation d'un vocabulaire dégradant pour désigner une personne handicapée peut entraîner des conséquences désastreuses sur son intégration au groupe classe et ses apprentissages. Il est donc important que la communauté en général et celle scolaire en particulier, apprennent à utiliser un vocabulaire adéquat pour parler du handicap et des personnes handicapées. C'est dans cette optique que ce module a été conçu.

**Finalité** : Accueil et maintien des enfants handicapés et amélioration de la qualité des apprentissages dans les écoles ordinaires.

**Objectif général** : Renforcer les capacités des enseignant·e·s sur le vocabulaire approprié pour parler du handicap et des personnes handicapées.

**Objectifs spécifiques** :

- 1- Recueillir les perceptions initiales des participant·e·s et les besoins en formations/informations sur le vocabulaire adapté aux personnes handicapées.
- 2- S'approprier le vocabulaire adapté pour parler du handicap et des personnes handicapées.
- 3- Développer des comportements responsables pour se faire accepter malgré sa déficience.

**Résultats attendus** : Les RUP, Co-RUP, directeur·rice·s et enseignant·e·s se sont approprié le vocabulaire adapté pour parler du handicap et des personnes handicapées.

## **CONTENUS DE FORMATION**

**Connaissance** : Vocabulaire adapté pour parler du handicap et des personnes handicapées.

**Habilité** : Utilisation du vocabulaire approprié pour parler du handicap et des personnes handicapées.

**Attitude** : Souci de considération et de valorisation des personnes handicapées.

**Stratégies** : Brainstorming, travail individuel, en groupes, plénière, jeu de rôle, recherche documentaire.

**Matériel** : Module de formation, polycop, couverture kaki, chiffon, craie, stylo...etc.

## DESCRIPTION DES ACTIVITES

<b><u>PRE-TEST : Émergence des acquis antérieurs</u></b>	
<p><b><u>Objectif spécifique</u></b> : Recueillir les acquis antérieurs des participant·e·s et leurs besoins en informations complémentaires.</p> <p><b><u>Résultats attendus</u></b> : Les participant·e·s ont fait part de leurs acquis antérieurs et ont exprimé leurs besoins en informations complémentaires.</p> <p><b><u>Stratégie</u></b> : Brainstorming</p> <p><b><u>Durée</u></b> : Dix (10) minutes</p>	<p>Dans ton milieu ou dans tes échanges, tu as souvent utilisé des mots/expressions pour parler du handicap et pour désigner des personnes handicapées.</p> <p><b><u>Consigne</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cite quelques mots et expressions communément utilisés ;</li><li>- Dis l'effet que ces mots ou expressions peuvent avoir sur la personne.</li></ul> <p><b><u>Déroulement</u></b> : L'animateur·rice lit la consigne et recueille les acquis et les besoins en informations complémentaires des participants.</p> <p><b><u>Bilan</u></b> : L'animateur·rice fait le point des informations consignées au tableau.</p>
<b><u>SITUATION-PROBLEME</u></b> :	
<b><u>Activité N° 1 : Appelle-moi par mon nom (vocabulaire approprié)</u></b>	
<p><b><u>Objectif spécifique</u></b> : Maîtriser les expressions et le vocabulaire appropriés pour désigner les personnes handicapées.</p> <p><b><u>Résultats attendus</u></b> : Les participants ont maîtrisé les expressions et le vocabulaire appropriés pour désigner les personnes handicapées.</p> <p><b><u>Stratégies</u></b> : Travail individuel, travail en groupes, plénière.</p> <p><b><u>Matériel</u></b> : Stylos, crayons, module de formation et autres documents.</p> <p><b><u>Durée</u></b> : Quarante (40) min</p>	<p>Voici mis à ta disposition des étiquettes.</p> <p><b><u>Consigne</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ecris sur chaque étiquette un nom ou sobriquet par lequel la personne handicapée est désignée dans ton milieu ;</li><li>- Echange ton étiquette avec un.e autre participant.e ;</li><li>- Observe et lis en silence l'étiquette reçue ;</li><li>- Dis comment tu te sentirais si tu étais désigné(e) par ce nom ;</li></ul> <p>Voici deux visages dessinés au tableau : un "heureux" et un "malheureux".</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Place-toi devant l'un des visages selon l'inscription de ton étiquette ;</li><li>- Déduis-en quel effet le langage que l'on utilise peut avoir sur la personne handicapée ;</li><li>- Cite quelques mots et expressions qu'on peut utiliser pour désigner une personne handicapée sans la frustrer.</li></ul> <p><b><u>Bilan</u></b> : L'animateur.rice fait le point de l'activité menée en mettant en exergue l'essentiel à retenir.</p>
<b><u>Activité N°2 : Se faire exclure non, se faire accepter oui (Cercle de l'exclusion)</u></b>	

<p><b>Objectif spécifique</b> : Développer des comportements responsables pour se faire accepter malgré sa déficience.</p> <p><b>Résultats attendus</b> : les participants ont mené un jeu sur l'exclusion.</p>	<p><b>JEU DE RÔLE</b></p> <p>Mettez-vous en deux cercles. Deux de tes camarades qui étaient sortis de la salle veulent intégrer chacun un des cercles. Tu es appelé(e) à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ignorer (les deux volontaires)</li> <li>- Ne pas leur parler</li> <li>- Ne pas les accueillir ;</li> <li>- Les rejeter par tous les moyens sauf la violence ;</li> </ul>
<p><b>Stratégies</b> : Travail individuel, travail en groupe, travail collectif et plénière.</p> <p><b>Matériel</b> : PM</p> <p><b>Durée</b> : Trente (30) min</p>	<p>Quant aux deux volontaires, ils doivent tout faire (utiliser toutes les stratégies et astuces possibles) pour se faire accepter. Tu viens d'assister à un jeu ;</p> <p><b>Consigne</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dis ce que le jeu illustre</li> <li>- Aux deux volontaires <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'as-tu fait ?</li> <li>• Quels ont été tes stratégies/astuces pour être inclus ?</li> <li>• Comment tu t'es senti (e) ?</li> <li>• Quelles ont été tes émotions ?</li> <li>• Qu'as-tu ressenti une fois dans le cercle ?</li> </ul> </li> <li>- Aux autres participants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'as-tu fait ?</li> <li>• Quels ont été tes stratégies/astuces pour ne pas accepter les volontaires ?</li> <li>• Comment tu t'es senti (e) ?</li> <li>• Quelles ont été tes émotions ?</li> <li>• Qu'as-tu ressenti quand les exclus ont finalement intégré le groupe ?</li> </ul> </li> <li>- Pour tous <ul style="list-style-type: none"> <li>• Qu'illustre ce jeu ?</li> <li>• Dans la vie réelle, as-tu déjà assisté à ce genre de situation ?</li> <li>• A quelles résolutions pensez-vous donc ?</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Déroulement</b> : L'animateur.rice lit la consigne et annonce la durée</p> <p><b>Bilan</b> : L'animateur.rice fait le point de l'activité menée en mettant en relief l'essentiel à retenir.</p>
<p><b>POST –TEST : Point des acquis</b></p>	
<p><b>Objectif spécifique</b> : Faire le point des acquis</p> <p><b>Résultats attendus</b> : Les participants.es ont fait le point de leurs acquis</p>	<p>Tu viens d'acquérir le vocabulaire approprié pour parler du handicap et des personnes handicapées.</p> <p><b>Consigne</b> :</p> <p>Dis les termes qu'on peut utiliser pour désigner les personnes handicapées sans les frustrer.</p>

<p><b><u>Stratégie</u></b> : Travail individuel</p> <p><b><u>Durée</u></b> : Dix (10) min</p>	<p><b><u>Déroulement</u></b> : L'animateur·rice lit la consigne et annonce la durée.</p> <p><b><u>Bilan</u></b> : L'animateur·rice fait la synthèse des acquis.</p>
---	---

## Messages à retenir

### **Comment m'appelles-tu ?**

1- Je porte une déficience visuelle

Appelle-moi :

Personne / Apprenant / Elève / Enfant handicapé visuel ou Personne / Apprenant / Elève / Enfant déficient visuel.

2- Je porte une déficience auditive

Appelle-moi :

Personne / Apprenant / Elève / Enfant déficient auditif ou Personne / Apprenant / Elève / Enfant handicapé auditif.

3- Je porte une déficience aux membres (pieds, bras)

Appelle-moi :

Personne / Apprenant / Elève / Enfant handicapé moteur (physique) ou Personne / Apprenant / Elève / Enfant déficient moteur (physique)

4- Je porte retard intellectuel

Appelle-moi :

Personne / Apprenant / Elève / Enfant handicapé intellectuel ou Personne / Apprenant / Elève / Enfant déficient intellectuel

## Eléments de réponse

**Pré test** : Réponses libres et variées

### **Activité N°1**

Confère Messages à retenir

### **Activité N°2**

Les participants.es ont participé au jeu

**Post test** : Réponses libres et variées.00